

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 9000

PNR : 219, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 106, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3631 du Mardi 4 Octobre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Editorial

L'urgence humanitaire dans le Pool!

(P.3)

Royaume de Loango

Le roi Moé Makosso IV a intégré son nouveau palais

(P.15)



Mboté chers passagers! A partir du lundi 3 octobre, la compagnie ECAir reprend ses vols sur Pointe-Noire. N'attendez plus, réservez et voyagez! ECAir, bienvenue chez vous!

*Mboté chers passagers! A partir du mardi 4 octobre, la compagnie ECAir vous propose 3 vols hebdomadaires entre Brazzaville et Paris (mardi, vendredi, dimanche). ECAir, bienvenue chez vous!

Education



La rentrée scolaire 2016-2017 a démarré, et l'uniformisation de la tenue est respectée

Le premier ministre Clément Mouamba répondant aux questions de la presse après la visite.
(P.5)

Crise au Pool



Les actes terroristes des hommes de Ntumi unanimement condamnés !

(P.3)

Les populations fuient leurs villages, à cause de la terreur des nsiloulous.

Vie politique nationale

L'opposition divisée par la convention initiée par Guy-Brice Parfait Kolélas

(P.6)

Gaétan Nkodia, député élu dans la première circonscription de Tié-Tié (Pointe-Noire)



«Il faut absolument une rupture d'avec les anciennes habitudes, pratiques et autres mœurs»

(P.8)

L'élu de la première circonscription de Tié-Tié

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89



UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
COMMISSION DES AFFAIRES AFRICAINES

COMMUNIQUÉ POUR LES INSCRIPTIONS AU MASTER DROIT PROFESSIONNEL NOTARIAL A LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY (Niger)

Il est créé à la Faculté chargée des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), en partenariat avec la Chambre Nationale des Notaires du Niger, la Commission des Affaires Africaines (CAAF) de l'Union Internationale du Notariat (UINL), Le Conseil Supérieur du Notariat (CSN) Français, L'Association Du Notariat Francophone (ANF) avec le soutien des Notariats Espagnol et Québécois, une formation en Master Droit Professionnel Notarial.

Les candidats désireux de s'inscrire à cette formation en Master professionnel droit notarial, sont invités à déposer, contre récépissé de dépôt, leur dossier de candidature auprès de la Chambre ou Ordre des Notaires de leur pays (Algérie, Benin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Guinée Conakry, Maroc, Madagascar, Mauritanie, Mali, Niger, Île Maurice, Tchad, Tunisie, Togo,) en vue d'une sélection au plus tard le 05 octobre 2016.

Récépissé du dépôt dès réception, devant être communiqué aux adresses ci-dessous, pour suivi.

Le recrutement se faisant à deux (02) niveaux Master I et II les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

1. une demande écrite du candidat, revêtue d'un timbre fiscal

d'un montant de dix mille (10.000) francs CFA;

2. un certificat de nationalité de l'Etat membre de la CAAF dont le candidat est ressortissant ;

3. un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu;

4. une copie légalisée du diplôme de la licence ou de la maîtrise en droit privé ;

5. un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois;

6. un certificat de visite médicale;

7. un état signalétique des précédents emplois occupés, stages effectués ou professions exercées s'il y a lieu ou un CV signé du candidat;

Toutes les photocopies doivent être légalisées par les autorités compétentes.

Le début des cours est prévu pour novembre 2016.

Pour toute information complémentaire s'adresser aux Chambres ou Ordres des Notaires des États membres de la CAAF dont ils sont ressortissants ou au service de la scolarité de l'Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey.

Adresses des destinataires du récépissé de dépôt :

- Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) :
Faculté chargée des Sciences
Juridiques et Politiques, BP : 12.442 Niamey (Niger),
Tél : (+227) 20 74 09 41,

- Chambre Nationale des Notaires du Niger :
Siège sis au quartier Nouveau Marché,
Tél : (+227) 20 74 05 68 / 20 73 90 90, BP : 2600 Niamey
(Niger),
Email : hddgado@yahoo.fr/ chambrenotaires.niger@
yahoo.com,

- CAAF : Présidence de la CAAF, Me Mouhamed
TCHASSONA TRAORE, 748,
Bd Jean Paul II, L O M E (T o g o) B . P 30216,
Tel. (+ 2 2 8) 22 26 10 52 .
Email : officenotarialmtt@gmail.com
prospergadegbeku@yahoo.fr/o.salam@notabenin.com/
officenotarial.yansane@gmail.com

Pour la CAAF/UINL
Me MOUHAMED TCHASSONA TRAORE

Pour la CNNN
Me DODO DAN GADO HAOUA

Pour l'UAM
Pr MAHAMAN TIDJANI ALOU

NB : Congo: Informations complémentaires et dépôt
dossier :
Secrétariat de la Chambre Nationale des Notaires du
Congo
s/c OFFICE NOTARIAL NOTE
Rue des Compagnons de De Brazza -Brazzaville
(République du Congo)
Téléphone : (+ 242) 06 607 96 36
Email : presidente.chambrenotairescgo@gmail.com
Heures d'ouverture : 09H00- 12H00 et 14H00- 15H30

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION
HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Institut National du Travail Social
BP 545 – Tél 06 403 13 72/ 05 631 26 05
E-mail : intscongo@gmail.com
Brazzaville

COMMUNIQUE

Concours d'entrée à l'Institut National du Travail Social

L'Institut National du Travail Social (INTS), annonce l'ouverture de son prochain concours d'entrée à Brazzaville pour une formation de 3 ans, dans les métiers suivants :

- Assistant de service de social
- Educateur spécialisé
- Animateur de développement social local

Voici les conditions à remplir pour participer audit concours :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé entre 18 et 22 ans ;
- Etre titulaire d'un baccalauréat (toutes séries confondues);

Composition du dossier au concours :

- Une demande manuscrite adressée au directeur général de l'INTS ;
- Une copie du diplôme (ou une copie d'attestation) légalisée du baccalauréat
- Un certificat de nationalité ;
- Une enveloppe kaki format A4 ;
- Une chemise cartonnée ;
- Une somme de 10.000 frs CFA non remboursable pour les frais d'inscription au concours
- 2 cartes photos d'identité en couleur.

Lieu de dépôt du dossier : Institut National du travail Social (Secrétariat du concours) :

- 03 Avenue des 3 francs (ex Guynemer), à côté du CEG les 3 glorieuses à Bacongo.
- Arrêt de bus : virage

NB :

-Les inscriptions seront impérativement closes le 14 Octobre 2016 à 16 heures

-La date du concours est fixée au 23 octobre 2016.

-Lieu du concours : Brazzaville.

Pour de plus amples informations, appelez aux numéros suivants:

06 403 13 72/ 05 631 26 05/05 547 06 54

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.institution-st-francois-dassise.com/ISFA/



« Demain se prépare aujourd'hui »



L'INSTITUTION SAINT FRANCOIS D'ASSISE A DEBUTÉ LES COURS DEPUIS LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

NOUS DISPOSONS ENCORE DE PLACES DISPONIBLES
POUR TOUS LES NIVEAUX

INSTITUTION SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.institution-st-francois-dassise.com/ISFA/



« Demain se prépare aujourd'hui »



PROCEDURE D'ACCUEIL

L'Institution accueille tous les candidats jusqu'au 15 octobre 2016, date limite d'intégration, et leurs fait passer les tests s'ils le souhaitent le jour même de leur accueil. Des périodes de rattrapage des cours sont prévus pour tous les élèves admis en retard.

Crise au Pool

Les actes terroristes des hommes de Ntumi unanimement condamnés !

Réunis dans le cadre du C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool), samedi 1^{er} octobre 2016, à l'Hôtel Ledger, à Brazzaville, sous la houlette de son président, Isidore Mvouba, et du ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, les ressortissants du Pool ont examiné la situation dramatique survenue dans leur département, à la suite des attaques contre les populations civiles et la Force publique, par les groupes armés constitués de nsiloulou, les adeptes du pasteur Ntumi, de son vrai nom Frédéric Bintsamou. Le moment étant grave, toutes les grandes figures de ce département étaient presque-là.

Après plusieurs interventions et échanges, pendant près de trois heures et demie, la rencontre des cadres ressortissants du Pool s'est terminée par une déclaration condamnant, «de la manière la plus ferme, tout acte de violence à l'encontre des paisibles populations meurtries du Département du Pool et leur exprime toute sa solidarité». Le pasteur Ntumi a été indexé comme étant à l'origine des souffrances des populations du Pool, raison pour laquelle, ils demandent son arrestation, conformément au mandat d'arrêt émis contre lui par la justice. Les cadres ressortissants ont démarré leur rencontre, en observant, tout d'abord, une minute de silence en mémoire des victimes qui tombent dans leur département, à cause des violences créées par les groupes armés nsiloulou. Ensuite, après la signification de l'objet de la rencontre par le président du C.c.a.s, Isidore Mvouba, le ministre d'Etat Claude Alphonse a donné le ton, en qualifiant de terrorisme les actes perpétrés par les groupes armés nsiloulou contre la Force publique et les paisibles populations. Contre le terrorisme, l'Etat n'a que deux réponses, a-t-il

martelé: la réponse militaire et la réponse judiciaire. C'est ce que l'Etat doit faire, pour arrêter cette situation. Député élu à Vindza, l'ancien ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka a demandé aux ressortissants du Pool de ne pas se culpabiliser, car ce qui se passe relève de la responsabilité de l'Etat de rétablir la sécurité, partout, sur tout le territoire national. Bref, chacun à la tribune s'est indigné des souffrances des populations et a condamné les agissements des nsiloulou. Près d'une trentaine de personnes s'étaient inscrites, pour prendre la parole. Chacun avait trois minutes, pour intervenir. Indignation sur le sort des populations, interrogations sur la manière dont on n'arrive pas à arrêter Ntumi, critiques sur le comportement débordant des militaires contre les populations, condamnation des actes nsiloulou et de leur chef, Ntumi, etc., ont fusé dans la salle. On a même entendu des propos qu'on peut qualifier de radicaux: «Il faut prendre Ntumi mort ou vif». Il faut, tout de même, relever l'intervention particulière du général Nkonta, qui n'a pas accepté que l'armée soit critiquée à tort, alors que les soldats



De g. à dr: Yvonne Adélaïde Mougany, Claude Alphonse N'Silou et Isidore Mvouba.



Voilà le triste spectacle auquel les populations de certaines localités du Pool sont soumises.

envoyés en mission, au risque de leur vie, ne perçoivent que 2000 F. Cfa et que les populations donnent, souvent, de faux renseignements qui ne permettent pas à la Force publique de bien mener ses actions. En somme, la déclaration publiée à la fin résume l'esprit de cette rencontre. Les cadres ressortissants du Pool ont apporté leur soutien au Président de la République, au gouvernement et à la Force publique, pour mettre un terme au drame qui se déroule dans le Pool. Cette rencontre est un grand succès

de ce que les enfants de ce département peuvent parler d'une même voix, sur une question cruciale relative à la vie des populations. Même si certains estiment que ceux de l'opposition n'y étaient pas suffisamment représentés, pour donner leur point de vue, rien ne les y interdisait. Une cellule a été mise en place, pour accompagner les autorités nationales, dans le règlement de la question du Pool.

Pascal Azad DOKO

C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool)

Déclaration de l'hôtel Ledger

Après avoir fait le point, en sa session du 1^{er} octobre 2016, sur la réalisation des projets retenus dans le cadre de la municipalisation accélérée, le Comité s'est appesanti sur la situation dramatique que connaissent les populations d'une grande partie du département du Pool.

Cette situation, provoquée par le sieur Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntumi, se caractérise par des actes graves de terrorisme qui occasionnent la mort des paisibles citoyens, des pillages, des braquages, tant sur la section de la route lourde traversant le département, que dans les localités de Kinkembo, Kibossi et Voula (l'axe Kinkala-Brazzaville étant, actuellement, fermé à la circulation).

Aujourd'hui, nous assistons au déplacement forcé des paisibles populations de plusieurs localités, exposées, de ce fait, à la faim et aux maladies.

Les conséquences de ces actes intolérables et gravissimes ont généré, entre autres, l'arrêt des travaux de bitumage de la route Kinkala-Mindouli, dont Frédéric Bintsamou endossera seul la responsabilité historique.

Au plan social, ces tristes événements compromettent, encore une fois, la rentrée scolaire 2016-2017, dans le Département.

Le Département du Pool, notamment ses populations, qui n'aspirent qu'à la sécurité et à la paix qui règnent partout ailleurs, sur toute l'étendue

du territoire national, sont prises en otage par les tenants de l'obscurantisme et d'un messianisme éculé.

Les populations du Pool, meurtries dans leur chair, demandent, avec insistance, à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Armées, et au Gouvernement de mettre, rapidement, un terme à leur martyre et leurs souffrances indicibles, en procédant à l'arrestation de Frédéric Bintsamou et ses ouailles, afin de les traduire en justice, en exécution des mandats d'arrêt émis à leur encontre.

Le CCAS exhorte les populations du Département du Pool à relever la tête et à isoler, systématiquement, les complices de Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, et de les dénoncer aux forces de l'ordre. Le CCAS condamne, de la manière la plus ferme, tout acte de violence à l'encontre des paisibles populations meurtries du Département du Pool et leur exprime toute sa solidarité. Il lance un vibrant appel à toutes les forces vives de la Nation, afin qu'elles soutiennent les Pouvoirs Publics dans la résolution de ce drame.

Le CCAS demande à Son Excellence Monsieur le Président de la République et au Gouvernement de prendre toutes les dispositions qu'exigent l'urgence et la gravité des faits, afin de mettre un terme définitif à cette situation.

Vive le Département du Pool.
Vive le Président Denis SASSOU NGUESSO.
Vive la République une et indivisible.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} Octobre 2016

Le Comité

Editorial

L'urgence humanitaire dans le Pool!

Alors que les actes terroristes contre les populations se multiplient dans le département du Pool, de la part des groupes armés formés de nsiloulou, les adeptes du pasteur Ntumi, l'urgence humanitaire a vu, rapidement, le jour. Pris de court par la rapidité des événements, le gouvernement commence à peine à réagir, en tant que tel, avec la rencontre du premier ministre et les ministres et élus ressortissants du Pool. Pourtant, les faits sont là, graves, qui entravent le fonctionnement du pays: la route nationale n°1 et le Chemin de fer Congo-Océan paralysés; la route lourde, devenue très risquée dans le Pool; dans plusieurs districts du département, les villages se sont vidés de leurs habitants qui ont trouvé refuge dans les grandes localités, comme à Mindouli, Kinkala, Mbanza-Ndounga, etc.; les véhicules commerçants ne circulant plus, les gens ne pouvant plus vaquer à leurs occupations champêtres et les marchés ne se tenant plus, les populations n'ont plus de quoi se nourrir; le climat est très particulier dans ce département où la vie s'est arrêtée. D'où l'urgence humanitaire dans les localités qui ont accueilli les déplacés. Peu enclins à s'informer, les Congolais, dans le reste du pays, en général, et à Brazzaville, en particulier, sont très peu au courant du drame qui est en train d'engloutir des vies humaines, à quelques kilomètres de la capitale. Des rumeurs fantaisistes circulent et la fausseté a envahi les réseaux sociaux, noyant ceux qui tentent de donner la réalité des faits. Des cadres, même les plus respectables, prennent des vessies pour des lanternes, concernant la situation qui prévaut dans le département du Pool. Ou, pour ne pas avoir à se démentir dans leurs responsabilités publiques, ils se réfugient dans le subjectivisme: «Ces gens du Pool sont têtus». D'autres, par désinvolture, relativisent le drame: «Ecoutez, Ntumi est un fonds de commerce. S'il voulait l'arrêter, Sassou aurait pu le faire, depuis longtemps!».

Seule, la Force publique est au front de ce drame dont la survenue n'est pas une surprise pour les observateurs fûtés qui suivent la situation du Congo, depuis l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville, le 4 avril dernier, par une horde de nsiloulous, suivie des mandats d'arrêt émis contre leur pasteur, Ntumi, et deux de ses proches. En effet, le commandement de la Force publique est à pied d'œuvre autour du chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, pour mener les opérations militaires contre les groupes nsiloulous se livrant, maintenant, au terrorisme pur dans le Pool. Mais, les dégâts collatéraux de la Force publique, qui ne peuvent pas manquer dans ce genre de situation, suscitent leur part d'indignation et de critiques. Le drame du Pool est arrivé au moment où l'Etat est sérieusement confronté à des difficultés financières. Le fonctionnement de ses services est ralenti par le manque d'argent, après une décennie faste de recettes pétrolières. Alors que l'armée procédait à une offensive aérienne contre les groupes armés nsiloulous, à l'aide d'hélicoptères, dans les environs de Kinkala, le gouvernement était en conseil des ministres, vendredi 30 septembre, pour adopter le projet de budget de l'Etat exercice 2017. Au sortir de ce conseil, pas un mot sur la situation qui ensanglante le Pool, depuis l'assassinat de deux militaires dans le district de Mindouli, le 23 septembre dernier. On aurait pu déjà avoir une communication du Ministère de l'intérieur sur cette situation qui affecte, pourtant, la vie nationale. Jusque-là, pas de cellule, ni de comité de crise mis en place.

Pendant ce temps, la veille, les groupes armés nsiloulous venaient de brûler un train-marchandises, à environ deux kilomètres de la gare de Mindouli, après l'avoir mitraillé pour le stopper: il y aurait 16 morts, dont 4 gendarmes, des femmes, des enfants et le conducteur.

Véritable retour à la case-départ, le drame du Pool expose nombre de personnes devenues dubitatives. Mais, la terrible réalité est que le Congo n'est pas le seul pays confronté à un mouvement armé recourant au terrorisme. Peut-on dire que l'existence de Boko-Haram au Nigeria est un simple jeu des politiciens, alors que des armées coalisées luttent contre ce mouvement terroriste, depuis des mois? Les Américains, eux-mêmes, avec leur super-puissance militaire et technologique, n'ont-ils pas mis dix ans pour atteindre Ben Laden, caché par un pays allié?

Il faut lutter contre l'usure qui semble gagner les dirigeants politiques nationaux, car la lutte contre le terrorisme exige une endurance psychologique, puisque cette lutte peut prendre du temps: des années, voire des décennies, à l'exemple de la rébellion en Colombie, qui a mis 50 ans. Des mandats d'arrêt ont été lancés contre Frédéric Bintsamou et deux de ses acolytes, mais il ne faut surtout pas croire que cela met rapidement fin au drame. Attention: ça peut affecter tout un quinquennat! Il faut toute une mobilisation, comme les ressortissants du Pool viennent d'en donner l'exemple, lors de leur rencontre, dans le cadre du Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool. Une municipalisation accélérée mise entre parenthèses, puisque les chantiers sont arrêtés, dans la plupart des districts de ce département.

Joachim MBANZA

**MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tél : +242 05 616 95 74/06
817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N° 33/MEFDDE/CAB-PFDE-UCP-SPM/16

«Recrutement d'une firme chargée de conduire l'étude sur la place du secteur forestier dans l'aménagement territoire»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit, pour le financement des activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une firme chargée de conduire l'étude sur la place du secteur forestier dans l'aménagement territoire.

2. L'objectif général poursuivi consiste à promouvoir la participation effective du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) aux processus d'aménagement du territoire et d'élaboration du plan national d'affectation des terres en République du Congo. Les objectifs spécifiques de la mission sont : (i) renforcer la planification du secteur forestier et aligner cette planification sectorielle avec l'aménagement du territoire, (ii) développer et aligner les données de base soutenant la plateforme opérationnelle de l'aménagement du territoire au Congo

La durée de la mission est de six (06) mois calendaires, y compris la production des différents rapports.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la Qualification de Consultants (QC).

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 21 Octobre 2016 à :

Projet Forêt et Diversification Economique
Immeuble J-142/V, Quartier OCH, Arr.3-Moungali-Brazzaville,
République du Congo
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 29 Septembre 2016

Le Coordonnateur
Joachim KONDI

INSERTION LEGALE

AVIS DE PUBLICATION

«HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE»
Société A Responsabilité limitée Unipersonnelle
Au capital d'un Million (1.000.000) de F.CFA
Siège social: Brazzaville, n°100ter, Avenue Maréchal Lyautey,
centre-ville/République du Congo
RCCM/CG/BZV/14B5262

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Associé Unique non Gérant statuant dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire du 16 Août 2016, reçu par Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire à la résidence de Brazzaville, sis Boulevard Denis Sassou Nguesso, enceinte Sopeco, centre-ville, en date à Brazzaville du 19 septembre 2016, enregistré au domaine et timbres de Mpila, sous le Folio 168/4 n°2075, les résolutions suivantes ont été prises à l'issue de ladite assemblée:

Première résolution: Nomination de deux (2) Cogérants ;

L'Associé unique a procédé à la nomination de deux (2) Cogérants, pour une durée indéterminée, à savoir:

- Monsieur SCGHUMACHER Jeffrey Walter, de nationalité américaine, né le seize novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre, à Michigan (Etats-Unis d'Amérique) ;

- Monsieur GASTON Colin, de nationalité britannique, né le premier août mil neuf cent cinquante-deux, à Newcastle-Upon-Type (Royaume-Uni).

Deuxième résolution: Pouvoirs des Gérants

Sous réserve des pouvoirs qui sont expressément attribués par la loi et les statuts aux associés disposeront dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et vis-à-vis des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour présenter la société, agir en son nom, en toutes circonstances, sans avoir à justifier de pouvoir spéciaux et accomplir tous les actes relatifs à l'objet de la société par tous les moyens et voies de droit, conformément aux statuts.

Mention modificative :

Il a été porté une mention modificative sur le RCCM en date à Brazzaville du 23 septembre 2016, sous le n° CG/BZV/14 B 5262.

POUR AVIS

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Etude sise à Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO,
enceinte SOPECO, en face de Congo Telecom,
Centre-ville, République du Congo,
Tél: (00242) 222.81.04.20/04.423.14.44 - B.P: 1444

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, domicilié Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature «ENAM», Appartement J.335 S, 4e étage, Moungali III, Brazzaville; Tél: 06 665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75, B.P: 13525, B-mail: cabibouanga@yahoo.fr, République du Congo.

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

L'adjudication aura lieu, le 15 octobre 2016, à 9 heures, à la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu:

1°) - De la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte Notarié portant «convention de crédit entre la Banque Congolaise de l'Habitat, en abrégé BCH, représentée par Monsieur Fadhel GUIZANI, Directeur général de ladite Banque, et la société Agricole LUTA FERME, représentée par Monsieur MOUETOUKOUENDA Jean Pierre», établi le 18 juin 2012 par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire, Brazzaville; 2°) - D'un acte sous seing privé référencé 978/BCH/DG/DAJC-2015 portant «Pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière» donné par le Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) aux huissiers de justice instrumentaires, daté à Brazzaville du 05 octobre 2015.

Et par suite d'un commandement du Ministère des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire, en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville ; Tél.: (242) 05. 529. 47.82

/05.529.47.83/06.668.70.49/06.668.70.28; B.P:14642, l'un d'entre nous soussigné en date du 6 Novembre 2015, enregistré, valant saisie à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Brazzaville, le 13 janvier 2016, sous le numéro de dépôt 15/4245 ;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGO-LAISE DE L'HABITAT, dite «BCH», société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F. CFA, immatriculée au RCCM, sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Ayant pour conseil le Cabinet Yvon Eric IBOUANGA, Tél.: 06.665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75, E-mail : cabibouanga@gmail.com, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Il sera, le 15 octobre 2016, à 9 heures, procédé à la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice, Centre-ville, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Monsieur MOUETOUKOUENDA Jean Pierre, de nationalité congolaise, commerçant, marié, père de famille, domicilié 75, rue Balloys, à Brazzaville;

Désignation: Immeuble urbain bâti, sis arrondissement n°5 Ouénzé, rue Balloys n°75, cadastré Section P, bloc 63, parcelle N° 14, d'une superficie de 566, 19m2, objet du Titre Foncier N° 11592.

Mise à prix: Quatre-vingt Millions (80.000.000) Francs CFA; Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 27 septembre 2016.

Par l'Avocat poursuivant soussigné,
Maître Yvon Eric IBOUANGA

Education

La rentrée scolaire 2016-2017 a démarré, et l'uniformisation de la tenue est respectée

Finis les vacances, l'heure est, désormais, à l'école. C'est le 3 octobre 2016 que les élèves congolais, sur toute l'étendue du territoire national, excepté ceux de quelques districts du département du Pool, ont renoué avec le chemin de l'école. Pour s'en rassurer, le premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, accompagné du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et d'une forte délégation, a effectué une descente dans une poignée d'établissements scolaires, tant publics que privés de Brazzaville. D'une manière générale, les enseignements ont bel et bien démarré, du cycle primaire au secondaire, et la mesure de l'uniformisation de la tenue scolaire a été observée. Exception faite à l'école primaire des Trois francs 1960 (dans le 2^e arrondissement Bacongo), où la présence des élèves n'était pas massive. C'est à l'école primaire Fleuve Congo, à Talangaï, qu'a commencé cette ronde. Dans une salle de classe du Cm1, le quorum des élèves attendus était atteint. Ces derniers s'évertuaient à faire un exercice sur la conjugaison. La visite s'est poursuivie au collège Ngampo Ollou et au lycée de la Révolution (Quenzé, 5^e arrondissement), réhabilités. Le lycée, détruit pendant la tragédie du 4 mars 2012, compte 144 salles de classe, un amphithéâtre de 320 places, 12 bureaux, 12 laboratoires, huit salles multimédias. Il a une capacité d'accueil de six mille élèves et le collège de quatre mille élèves. Après, le tour est revenu au lycée



Les élèves du Cm1 de l'école fleuve Congo.

Chaminade, au C.p.e.c (Centre privé pour l'enseignement et la culture), à l'école des Trois francs 1960, au collège et lycée Sébastien Mafouta (arrondissement 8 Madibou). La ronde s'est achevée à l'Institut scolaire France Africa 24, situé dans les locaux du Groupe scolaire Charles Montesquieu, à Massengo (9^e arrondissement Djiri), sanctionné par les autorités compétentes, jusqu'à nouvel ordre, pour des actes discréditant le système éducatif congolais. Le ministre Anatole Collinet Makosso a, du reste, ordonné de libérer les élèves, jusqu'à ce que le promoteur de cet établissement se conforme aux textes qui régissent la création d'un établissement scolaire. Après la visite de deux établissements, Clément Mouamba a donné son appréciation, en ces termes : «La rentrée scolaire a bien lieu ce jour, sur toute l'étendue du territoire, et dans quelques jours, nous aurons la rentrée des politiques. A nos enfants, je

constate qu'après les vacances, ils ont le plaisir de retrouver leurs écoles. Nous avons un taux d'environ 80%, ce n'est qu'un début. Les maîtres étaient aussi à leur poste», a-t-il déclaré, appelant les parents à soutenir l'Etat, car l'éducation des enfants est une affaire de tous. Sur la question de l'uniforme scolaire, le ministre de l'enseignement primaire a insisté sur son caractère obligatoire. Selon lui, l'école privée n'a pas d'enfants, les enfants sont de la République, donc à l'Etat. Cette décision leur permettra de se débarrasser du complexe, de grandir dans l'amour, l'humilité, l'unité et la solidarité. «Ne prends donc pas cette mesure comme une privation de liberté, considère, plutôt, comme un moyen de renforcer les liens entre vous, en milieu scolaire», a signifié Anatole Collinet Makosso, dans sa lettre citoyenne, publiée à cette occasion.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG,
Notaire à Pointe-Noire,
en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle
(Au-dessus de Super Sonic face PARK N SHOP), Boîte Postale : 4003,
Téléphone : (242) 22.003.00.95; 05.523.85.38; 06.631.74.01.

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire reçu par le Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du vingt-neuf août deux mille seize, enregistré suivant Folio 153/27 Numéro 6112, l'associé unique détenteur de la totalité des parts sociales de «LUCAS SERVICES SARL», au capital de Francs CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est sis à Pointe-Noire, au Quartier Mongo-Mpoukou, du même côté de la station X OIL, et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/14 B 698, a résolu étendre l'objet social inscrit à l'article 2 des statuts qui, dorénavant, se lira de la manière suivante :

Article 2: OBTE

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays :

- Distribution d'eau potable ;
- Distribution de carburant;
- Location engins;
- Sérigraphie;
- Hôtellerie.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.

Ainsi que l'exige la loi, le Procès-verbal dont s'agit a été l'objet d'un dépôt, le deux septembre deux mille seize, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 546, par la même occasion, modification du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier précédemment mentionnée.

Pour avis,
Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG,
Notaire.



APPEL A SOUMISSION
FORMATEUR «PROTECTION DE L'ENFANCE»



CONTEXTE :

Dans le cadre du projet « Vers le renforcement de capacité des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance » mis en œuvre par l'ONG Triangle Génération Humanitaire et le Réseau des Intervenants sur le Phénomène de l'Enfance en Rupture (REIPER), une action de Sensibilisation et de Formation à la protection de l'enfance a été élaborée. Cette action a pour objectif de porter à la connaissance d'un maximum de personnes les principes de protection de l'enfance, nationaux et internationaux. Pour cela, pendant près de deux ans quatre travailleurs sociaux du REIPER ont sillonné Brazzaville et sont intervenus auprès d'acteurs étatiques et non-étatiques. A l'heure actuelle un changement de méthodologie a été décidé par la coordination du projet, et un poste de formateur « Protection de l'Enfance » est ouvert à candidature.

OBJECTIF DU POSTE :

Le formateur devra préparer et animer des sessions de formations à destination de divers publics, prédéfinis par le REIPER, sur la protection de l'enfance.

MISSIONS :

- Préparer des modules de formation adaptés au public cible;
- Echanger avec la coordination du projet avant chaque formation
- Rencontrer les directeurs des structures, institutions, à sensibiliser afin d'adapter la formation au public
- Préparer des modules de formation, les plannings de formations, les outils nécessaires à la formation

- Animer les sessions de formations :

- Préparer un état des besoins pour le matériel nécessaire pour les formations
- Animer des sessions de formations de manière participatives
- Mettre à la disposition de la coordination du projet les outils utilisés pour la formation (power point, études, textes de lois et

autres documents ...)

- Evaluer les connaissances des participants en début de formation et en fin de formation
- Distribuer des attestations de participations aux participants.

- Rédiger des rapports de formation :

- Etablir et remettre au REIPER les fiches d'émargements journalières.
- A chaque session de formation un petit rapport devra être remis à la coordination du projet.

PROFIL REQUIS :

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parfaitement lu, écrit et parlé)
- Bac +3/4 en Droit, ou en Sciences sociales, avec spécialisation sur l'enfance
- Bonne connaissance des lois sur la protection de l'enfance
- Au minimum 3 années d'expériences dans le domaine de la protection de l'enfance
- Participation à des formations spécifiques sur la protection de l'enfance serait un plus (approche juridique, sociale ...)
- Expérience dans l'animation de formation exigée

QUALITES DU CANDIDAT :

- Sens de l'organisation
- Bonne capacité d'écoute et d'échange
- Capacité d'analyse et de synthèse, et bonne capacité rédactionnelle
- Capacité à travailler rapidement et en autonomie
- Qualités relationnelles développées
- Flexibilité

CONDITIONS :

- Poste basé à Brazzaville avec des déplacements réguliers dans la ville.
- Etre disponible pour 20 sessions de formations de 2 jours dans

une période de 20 mois.

- Le soumissionnaire devra faire une proposition financière tel que décrit dans les Termes de Références

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

- Copie des diplômes
- Deux références avec contact téléphonique
- CV et lettre de motivation.
- Attestation de travail
- Proposition de réponse aux termes de références joint à la candidature

Les dossiers devront être déposés sous pli fermé au siège du REIPER

CLOTURE DU DEPOT DES SOUMISSIONS:

Le 27 octobre 2016 à 16hr.

Au Siège du REIPER - B.P 1524. Bureau de coordination – Enceinte du Centre des Mineurs – Derrière la Maison d'Arrêt – Brazzaville.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter la personne suivante :

Joseph LIKIBI – Coordonnateur National – REIPER -
Tél. 05 556 51 23
Mail.assoreiper@yahoo.fr

LES SOUMISSIONS SERONT EVALUEES PAR UN COMITE DE SELECTION COMPOSE D'UN MINIMUM DE 3 PERSONNES.

Coup d'oeil en biais

Lorsque Maurice Massengo-Tiassé fait parler Ntumi depuis Genève

Deuxième vice-président de la Commission nationale des droits de l'homme, Maurice Massengo-Tiassé s'est lancé dans des poursuites contre les dirigeants congolais, à la suite des arrestations opérées au Congo dans les milieux de l'opposition, dans des affaires relatives à «l'atteinte contre la sûreté de l'Etat», suivant l'un des chefs d'accusation retenus par la justice congolaise. Depuis Genève où il séjourne pour suivre les travaux de la Commission des Nations unies pour les droits de l'homme, il a balancé, sur les antennes de sa radio, Radio Forum des droits de l'homme émettant depuis Bacongo, à Brazzaville, une interview du pasteur Ntumi, réalisée au téléphone. Cette interview date après les événements de Mayama et de Mindouli. Il fait réagir le pasteur Ntumi sur ces événements. Maurice Massengo-Tiassé conclut l'interview qui dure dix minutes et qui est diffusée sur Facebook, en exprimant son soutien au leader des nsiloulou: «Tiens bon, nous comptons sur toi». Si Frédéric Bintsamou a été relevé de ses fonctions de «délégué général pour la promotion des vices de violences et l'approfondissement des séquelles de guerre (pardon: de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre)», Maurice Massengo-Tiassé, lui, continue de défendre les droits de l'homme à travers la commission nationale, en soutenant les terroristes nsiloulou.

La direction générale de la police facilite le travail de la presse

Dans les événements sanglants qui ont resurgi dans le département du Pool, la Direction générale de la police se distingue par son souci de faciliter le travail de la presse nationale et internationale. Ainsi, si les Congolais ont pu voir, jusque-là, les images de ce drame dans les télévisions et dans les journaux, c'est grâce à la Direction générale de la police. Ainsi, jeudi 29 septembre dernier, par exemple, la Direction générale de la police a mis en route, jusqu'à Kinkala, des équipes de presse qui ont pu faire normalement leur travail, sans pression ni consigne quelconque, en dehors de la sécurité assurée au convoi. D'où les fameuses images de l'ambulance mitraillée et brûlée, par les groupes armés nsiloulou, à Soumouna. Les journalistes ont aussi pu faire parler des déplacés accueillis à Kinkala et même ceux rencontrés sur la route. Malheureusement, la presse ne peut pas aller partout, pour des raisons de sécurité. On peut trouver son travail insuffisant ou partiel, mais il faut féliciter les journalistes, les photographes et caméramans qui acceptent d'accomplir ces missions périlleuses, au risque de leur vie, afin que leurs compatriotes soient informés comme il se doit. Si tous les services d'Etat pouvaient faciliter le travail de la presse à l'exemple de la Direction générale de la police, une bonne part de rumeurs et de confusion entretenue sur cette situation serait dissipée.

Un train-marchandises attaqué et incendié dans le Pool

Un groupe de nsiloulou a perpétré une sanglante attaque d'un train-marchandises, qu'ils ont ensuite incendié, vendredi 30 septembre 2016, entre les gares Loulombo et Kinkembo. Le bilan est d'une quinzaine de morts dont deux gendarmes, des femmes et des enfants. D'après un témoignage, les bandits armés auraient immobilisé le train et ouvert le feu sur le groupe des agents de la force publique qui le convoyaient et le conducteur. Ils ont, ensuite, brûlé certains wagons. Jusqu'à samedi 1^{er} octobre, on apercevait toujours la fumée. Ce train a été tracté vers Brazzaville, dimanche 2 octobre dernier. Mais, il aurait déraillé avant d'atteindre Brazzaville. Le trafic sur la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville connaît aussi un ralentissement. D'aucuns affirment qu'il serait, momentanément, arrêté, en raison des actes terroristes perpétrés par les nsiloulou.

Reprise du travail à l'Université Marien Nguabi, après la suspension de la grève

L'Intersyndical de l'Université Marien Nguabi a levé, provisoirement, samedi 1^{er} octobre 2016, la grève générale illimitée qu'il avait déclenchée, le 1^{er} septembre dernier, et qui a paralysé onze établissements. Cette décision des syndicats de l'Université Marien Nguabi fait suite au versement de quelques impayés, mais les négociations avec le gouvernement se poursuivent, apprend-t-on. L'Intersyndical a, finalement, demandé aux personnels enseignants et non-enseignants de reprendre le travail, le lundi 3 octobre 2016, à 7h. Cependant, certains syndiqués estiment la grève a été suspendue dans la précipitation. Mais, on ignore si les cours vont reprendre, effectivement, car les étudiants sont, eux aussi, en grève. Par le truchement du M.e.c (Mouvement des élèves et étudiants du Congo), leur syndicat, ils exigent toujours le paiement de plusieurs trimestres de bourse, sans quoi le mot d'ordre de grève sera maintenu.

Il se fait piquer sa moto «Djakarta», à la station-service Total du C.h.u-B

Un réseau de voleurs de motos, de marque Djakarta, opérant vers le C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, ne cesse de faire des victimes. Dernière en date: M. Anicet M., la quarantaine. Le vendredi 30 septembre, entre 13h30 et 14h, sentant un creux, ce dernier décide de s'approvisionner en gâteaux à la boutique de la station-service Total, sise vers le C.h.u-B, dont il est un client. Malheureusement, il commet la maladresse de ne pas utiliser le cadenas de sécurité de sa moto. A son retour, il constate, avec stupéfaction, que sa moto avait disparu. Emportée par un voleur qui, certainement, suivait tous ses mouvements. Les agents de sécurité se trouvant non loin de là où il avait laissé sa moto et les caméras de surveillance de la station-service n'ont rien vu. Signalons que près de dix motos «Djakarta» ont déjà été volées, dans la cour du journal La Semaine Africaine, qui jouxte la station-service Total.

Cinq magasins disparaissent dans les flammes à Pointe-Noire

Dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 septembre 2016, les habitants des environs du marché de Nkoukou, dans le quatrième arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire, ont été réveillés, vers 3h du matin, par les cris de détresse des veilleurs du marché. Quatre boutiques et un entrepôt appartenant à des ressortissants ouest-africains ont pris feu. Malgré leur secours, les marchandises sont parties en fumée. Alertés, les sapeurs-pompiers ne sont arrivés que deux heures plus tard. Ils n'ont eu qu'à constater les dégâts. Un court-circuit serait à l'origine de l'incendie qui a dévoré ces magasins.

Vie politique nationale

L'opposition divisée par la convention initiée par Guy-Brice Parfait Kolélas

Rien ne va plus à l'opposition incarnée par les plateformes I.d.c-Frocad. L'initiative lancée en solo par Guy-Brice Parfait Kolélas, président de la Codeha, ancien candidat à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, de tenir, prochainement, une «convention des partis politiques de l'opposition congolaise» suscite diverses réactions. L'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), dont René-Serge Blanchard Oba assure la présidence par intérim, ne reconnaît pas cette initiative. Mais, cela n'arrête pas son initiateur, qui a démissionné de l'I.d.c, alors que sa base ne croit pas à cette démission.

C'est, pourtant, par une conférence de presse, le 20 septembre dernier, que René-Serge Blanchard Oba a annoncé, publiquement, la démission de Guy-Brice Parfait Kolélas de l'I.d.c et que le conseil des présidents de l'I.d.c a pris acte de cette démission. Il n'empêche, certains partisans du président de la Codeha accusent l'I.d.c de vouloir salir la réputation de leur leader. Pour eux, celui-ci n'aurait jamais démissionné de l'I.d.c. Vendredi 23 septembre dernier, à l'occasion de l'ouverture des travaux préparatoires de la convention des partis politiques de l'opposition congolaise, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, Guy-Brice Parfait Kolélas a indiqué qu'il est le concepteur et le fondateur de l'I.d.c. Ce que les autres membres de cette plateforme contestent. D'après eux, l'I.d.c a été créée à l'initiative d'André Okombi-Salissa, le président de la C.a.d.d (Convention pour l'action, la démocratie et le développement), ancien candidat à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, qui vit, aujourd'hui, caché, depuis que les services de renseignements sont à ses trousses, dans une affaire, semble-t-il, d'atteinte à la sûreté de l'Etat, pour laquelle le général Jean-Marie Michel Moko, lui aussi ancien candidat à la même élection, est incarcéré, à

la Maison d'arrêt de Brazzaville, en attente d'un procès. Mais, le président de la Codeha n'a pas, clairement, dit s'il a démissionné ou non de l'I.d.c. Il ne parle plus que de sa convention qui doit permettre aux partis de l'opposition congolaise de «faire le point du chemin parcouru (ses victoires et les raisons de ses échecs) et préparer, dans l'unité, un memorandum relatif au dialogue inter-congolais, sous l'égide de la communauté internationale». En maître qui montre le chemin, il martèle que son combat politique est de faire que «l'opposition d'aujourd'hui soit la majorité de demain». Mais, les autres dirigeants de l'opposition ne lui reconnaissent pas la légitimité d'organiser une telle rencontre, au nom de l'opposition. Michel Mampouya, président du P.s.v.r (Parti pour la sauvegarde des valeurs républicaines), membre du conseil des présidents de l'I.d.c, avec qui, pourtant, il s'entend bien, a conseillé Guy-Brice Parfait Kolélas à ne pas faire cavalier seul, mais sans succès. Signalons que l'opposition I.d.c-Frocad a en projet la tenue de sa deuxième convention, après celle qui avait eu lieu, du 8 au 13 janvier 2016, au siège de la C.a.d.d, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Charles Zacharie Bowao, président du comité de coordination



Rien ne va plus à l'opposition incarnée par les plateformes I.d.c-Frocad.

des plateformes I.d.c-Frocad, tient à la tenue de cette deuxième convention qui doit permettre de faire le point de la lutte politique menée, jusque-là, et définir la stratégie de l'opposition, dans le contexte actuel, en appelant à un «dialogue politique inclusif, sous l'égide de la communauté internationale». Somme toute, l'unité affichée au lendemain de la convention de janvier 2016 n'est plus qu'un souvenir. L'opposition est plus que jamais confrontée aux dissensions internes, la méfiance ou la suspicion entre dirigeants, le manque de crédibilité auprès de la communauté internationale et surtout, l'absence de stratégie politique adaptée au contexte actuel. En effet, alors que les ténors de la communauté internationale ont fait évoluer leur position par rapport aux institutions congolaises, certains dirigeants de l'opposition I.d.c-Frocad s'évertuent, de manière forcenée, à ne parler que de «coup d'Etat anticonstitutionnel, hold up électoral, etc.», sans doute, pour se faire bonne conscience de leur combat politique. La suspicion les amène même à se méfier, «comme de la peste», d'une proposition toute simple et claire, comme celle du vivre ensemble, qui n'est basée que sur la promotion de la solidarité

et de l'entente entre concitoyens. Mais, le monde évolue et l'on se soucie, aujourd'hui, de regarder comment améliorer la gouvernance électorale, pour ne plus reproduire les mêmes schémas. Aujourd'hui, l'opposition est dans plusieurs branches: le Collectif de l'opposition congolaise, dirigé par Mathias Dzon, l'I.d.c-Frocad-J3M, dont le président de la coordination est Charles Zacharie Bowao, et la nouvelle plateforme, conduite par Guy-Brice Parfait Kolélas, etc. Après la crise qui a frappé le Frocad, avec le remplacement au pied levé de Pascal Tsaty-Mabiala par Claudine Munari, l'I.d.c est dans la tourmente de la démission ou non de Guy-Brice Parfait Kolélas et son initiative de tenir sa convention. Les cadres et militants sont, pour leur part, médusés de voir ce spectacle de mésentente auxquels se livrent leurs dirigeants, alors que les législatives pointent, dès l'année prochaine. Comment fera l'opposition, pour devenir la majorité de demain, si elle continue de se diviser? Une collecte subite de fonds a été organisée dans la salle. Celle-ci a, finalement, donné plus d'un million de francs Cfa, destinés à l'assistance humanitaire des déplacés.

Joëli NSONI

Journée mondiale du tourisme

«Faire du Congo une destination attractive»

La Journée mondiale du tourisme a été célébrée, cette année, mardi 27 septembre 2016, sur le thème: «Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous». Dans un message publié à cette occasion, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'industrie touristique et des loisirs, relève l'importance de ce thème qui, selon elle, est révélateur de la volonté de l'Organisation mondiale du tourisme de faire en sorte que le tourisme ne soit plus seulement l'affaire des élites. «Rendre accessibles les installations, les produits et services touristiques à tous doit être la préoccupation première de toute politique de développement d'un tourisme durable», a-t-elle expliqué.



Mme Arlette Soudan-Nonault.

Pour la ministre, le tourisme est aussi un facteur d'unité nationale. Et pour cause, «plus les populations voyagent à l'intérieur de leur pays, mieux elles se connaissent et s'accroissent avec leurs richesses et leurs différences. Voilà pourquoi, l'Organisation mondiale du tourisme encourage ses

Etats membres à favoriser l'accès du plus grand nombre au bénéfice du tourisme et exhorte les partenaires au développement à promouvoir des modes de production et de consommation responsables de cette activité», dit Mme Arlette Soudan-Nonault. Consciente du fait qu'un emploi sur dix, dans le monde, est généré par le tourisme et par le nombre de touristes qui sillonnent la planète, chaque année, la ministre a fait savoir que le gouvernement a décidé de faire du tourisme un des clés de l'économie nationale et de sa nécessaire diversification. «Une feuille de route des actions à mener a été établie, à l'effet de favoriser le développement du tourisme local, et de faire du Congo une destination attractive, pour les consommateurs et les investisseurs», a-t-elle rappelé. Aussi, «le gouvernement entend développer, au cours des cinq prochaines années, une industrie touristique généra-

trice de revenus et d'emplois, pour atteindre 10% de notre Produit intérieur brut, à l'horizon 2021», a fait remarquer Mme Arlette Soudan-Nonault, qui pense que la sous-exploitation du potentiel naturel et culturel de notre pays à des fins touristiques est évidente, «mais rien de cela est insurmontable, pour peu que la volonté de tous soit au rendez-vous», a-t-elle poursuivi. Selon la ministre, les principales contraintes reposent sur des aspects d'ordre opérationnel, technique, socio-économique et financier que le gouvernement s'engage à résoudre par une meilleure exploitation des infrastructures existantes et par la valorisation du potentiel naturel, culturel, matériel et immatériel de notre pays. «Soyons fiers de nos cultures, de nos paysages, de nos traditions et de notre inventivité. Partons à la découverte du Congo et faisons-le découvrir», a-t-elle argué. Il sied de signaler que la Journée mondiale du tourisme est célébrée depuis 36 ans. Le Congo a adhéré à l'Organisation mondiale du tourisme, depuis 1979.

Cyr Armel YABBAT-NGO



联合国粮农组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединённых Наций
 Organización de Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

Brazzaville/Congo
Tel : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellite : 00881631518213
Facsimilé : 00(242)2815786
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 011/FRCON/2016
Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016
Lieu d'affectation : District de Nzambi et Madingo-Kayes/Kouilou

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

Un CONSULTANT NATIONAL EN APICULTURE.
 Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

QUALIFICATION REQUISES
 Le Consultant doit avoir un diplôme Universitaire en Sciences Agronomiques ou équivalent, spécialiste en apiculture.
Expérience professionnelle et atouts :
 Avoir une bonne expérience pratique en production et en montage des équipements est un atout.
 Langue : Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.
 Durée du contrat : 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une Notice Personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Apiculture pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans les Districts de Nzambi et de Madingo-Kayes " et l'adresser à Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org
- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

DOSSIER DE CANDIDATURE :
 CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à Mme la Représentante de la FAO).

Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.



منظمة الأغذية والزراعة
 联合国粮农组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединённых Наций
 Organización de Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

Brazzaville/Congo
Tel : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellite : 00881631518213
Facsimilé : 00(242)2815786
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 013/FRCON/2016
Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016
Lieu d'affectation : District de Nzambi et Madingo-Kayes/Kouilou

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

UN CONSULTANT NATIONAL EN PECHE.
 Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

QUALIFICATION REQUISES
 Le Consultant doit avoir un diplôme universitaire en Sciences Agronomiques ou équivalent, spécialiste en pêche/aquaculture de préférence.
Expérience professionnelle et atouts :
 Avoir une bonne expérience en pêche et une bonne connaissance des problèmes liés au développement de la pêche serait un atout.
 Langue : Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.
 Durée du contrat : 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une Notice Personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Pêche pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans les Districts de Nzambi et de Madingo-Kayes " et l'adresser à Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org
- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

DOSSIER DE CANDIDATURE :
 CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à Mme la Représentante de la FAO).

Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.



联合国粮农组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединённых Наций
 Organización de Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

Brazzaville/Congo
Tel : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellite : 00881631518213
Facsimilé : 00(242)2815786
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 012/FRCON/2016
Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016
Lieu d'affectation : District de Nzambi et Madingo-Kayes/Kouilou

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

Un CONSULTANT NATIONAL EN ARTISANAT.
 Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations.

QUALIFICATION REQUISES
 Le Consultant doit avoir un certificat professionnel en Artisanat ou équivalent.
Expérience professionnelle et atouts :
 Avoir une expérience en vannerie. Justifier d'une connaissance du secteur serait un atout.
 Langue : Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.
 Durée du contrat : 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une Notice Personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Artisanat pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans les Districts de Nzambi et de Madingo-Kayes " et l'adresser à Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org
- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

DOSSIER DE CANDIDATURE :
 CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à Mme la Représentante de la FAO).
 Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.



联合国粮农组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединённых Наций
 Organización de Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

Brazzaville/Congo
Tel : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellite : 00881631518213
Facsimilé : 00(242)2815786
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 014/FRCON/2016
Date de publication : 30 SEPTEMBRE 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 14 OCTOBRE 2016
Lieu d'affectation : District de Madingo-Kayes/Kouilou

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs du district de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

UN CONSULTANT NATIONAL SPECIALISTE EN PRODUCTION HORTICOLE.
 Les personnes intéressées sont priées de consulter au Bureau de la Représentation de la FAO les « Termes de référence » du poste pour plus d'informations

QUALIFICATION REQUISES
 Le Consultant doit avoir un diplôme universitaire en Sciences Agronomiques ou équivalent, spécialiste en production horticole (Marâchage).
Expérience professionnelle et atouts :
 Avoir une bonne expérience en production horticole et une bonne connaissance des problèmes liés au développement de la production horticole serait un atout.
 Langue : Une connaissance courante du français et du kituba est indispensable.
 Durée du contrat : 1 mois de travail effectif reparté sur une période de 3 mois.

COMMENT POSER VOTRE CANDIDATURE

- Veuillez joindre à votre dossier de candidature une Notice Personnelle (P11) dûment complétée (imprimé administratif FAO disponible sur le site (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) sous enveloppe fermée portant la mention "Candidature au poste de Consultant National en Horticulture pour le projet d' "Appui au renforcement des capacités des producteurs dans le District de Madingo-Kayes " et l'adresser à Madame la Représentante de la FAO, 14, rue Behagle – BP 972 – Brazzaville, Congo ou par voie électronique à : FAO-CG@fao.org
- Faire figurer clairement l'intitulé du poste et le numéro de l'avis de vacance de poste en tête de votre lettre de candidature et dans la case appropriée de la notice personnelle.

DOSSIER DE CANDIDATURE :
 CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à Mme la Représentante de la FAO).
Les candidats sélectionnés seront contactés directement.

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

La Représentation de la FAO.

Gaétan Nkodia, député élu dans la première circonscription de Tié-Tié (Pointe-Noire)

«Il faut absolument une rupture d'avec les anciennes habitudes, pratiques et autres mœurs»

Député élu dans la première circonscription de Tié-Tié, à Pointe-Noire, membre du comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), Gaétan Nkodia fera une descente parlementaire, dans sa circonscription, le samedi 8 octobre prochain. Avant cette rencontre avec les populations, l'homme politique de la majorité présidentielle s'est confié à notre rédaction et dans l'interview qu'il nous a accordée, il revient sur les grands moments qui ont marqué l'avènement de la nouvelle République. Il considère que pour aller à l'émergence à l'orée de 2025, «il faut absolument une rupture d'avec les anciennes habitudes, pratiques et autres mœurs».



Gaétan Nkodia.

* Honorable député, le 25 octobre prochain marquera le premier anniversaire de la nouvelle Constitution congolaise. Que retenir de cette Constitution, un an après?

** La nouvelle Constitution est d'une grande utilité. L'ancienne, celle du 20 janvier 2002, était devenue caduque et ne répondait plus au contexte actuel. Souvenez-vous qu'elle a été adoptée dans un contexte post-conflit. Il fallait, donc, une nouvelle Constitution, pour moderniser et faire évoluer nos institutions. Aujourd'hui, grâce à cette nouvelle Constitution, nous sommes dotés d'un parlement avec des pouvoirs renforcés. La nouvelle Constitution fait une part belle à la jeunesse et à la femme. Vous êtes sans ignorer également que cette nouvelle Constitution prévoit un Conseil national du dialogue, un Conseil consultatif des femmes, un Conseil consul-

tatif de la jeunesse, un autre pour les sages, un Conseil des personnes vivant avec handicap. Toutes choses qui vont dans le sens de l'amélioration de notre gouvernance, tant au niveau politique que sociale.

* Lors de son investiture, le Président de la République a parlé de rupture. Y croyez-vous?

** Denis Sassou-Nguesso est un homme d'Etat d'actions. La rupture annoncée va être effective. Pour être émergent à l'orée de 2025, il faut absolument une rupture d'avec les anciennes habitudes, pratiques et autres mœurs. Dans son discours d'investiture du 16 avril 2016, le Président de la République a demandé à tous les Congolais, à quelque niveau qu'il soit, de créer la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements du passé comme la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, la corruption,

l'ethnocentrisme, le népotisme et la tendance à la gabegie. Le Président Denis Sassou-Nguesso a ajouté qu'il faut renouer avec l'esprit du travail, de la rigueur, de la discipline, de la probité, de la responsabilité, de l'unité nationale, de l'amour de la patrie. C'est un message fort que les Congolais se sont déjà appropriés.

* Depuis le 30 avril dernier, le Congo a un nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre Clément Mouamba. Comment jugez-vous cette nouvelle équipe gouvernementale?

** Il serait prétentieux d'émettre un jugement sur le nouveau gouvernement. Vous dites si bien qu'il a seulement été formé le 30 avril dernier. Il faut lui laisser

le temps de travailler, mettre en œuvre le projet de société, «La marche vers le développement», sur la base duquel le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a été élu. J'observe simplement que ce gouvernement est dirigé par le Premier ministre Clément Mouamba, un homme d'expérience, rompu aux arcanes des finances et de l'économie. C'est déjà rassurant.

* En tant que député de la majorité, qu'avez-vous noté de particulier dans le projet de société du chef de l'Etat?

** Il faut souligner d'entrée que «La marche vers le développement» est la suite logique de «La nouvelle espérance» et du «Chemin d'avenir», les deux précédents projets de société du chef de l'Etat. C'est une continuité dans le changement, pourrait-on dire. «La marche vers le développement», comme vous le savez, met les hommes et les femmes au centre du développement. C'est un projet qui, tout en conservant les acquis fondamentaux, met l'accent sur les réformes. Ce projet de société stabilise et rend pérenne la croissance économique, tout en poursuivant les réformes institutionnelles. «La marche vers le développement» n'apportera que du bonheur et du progrès à nos populations. Celles-ci, l'ayant compris, ont plébiscité le

Président Denis Sassou-Nguesso, lors de la présidentielle anticipée du 20 mars.

* On parle, de plus en plus, de la diversification de l'économie. Y croyez-vous?

** Ce n'est pas une question d'y croire ou de ne pas y croire. La diversification de l'économie est plus qu'une nécessité, aujourd'hui, avec la baisse du prix du baril de pétrole. Je pense que c'est une des priorités et missions du gouvernement.

* Le cycle de la municipalisation accélérée a pris fin, avec la célébration des 56 ans de l'indépendance du Congo, à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Que vous inspire cette politique de municipalisation accélérée initiée par le Président de la République?

** Je voudrais saisir l'opportunité que m'offre votre journal, pour saluer le génie politique et l'esprit de grand bâtisseur du Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso. Combien de personnes croyaient en cette politique de municipalisation accélérée, lorsqu'elle a été initiée en 2004? A la vérité, peu de gens. Beaucoup ont pensé à un effet d'annonce. Aujourd'hui, cette politique de la municipalisation accélérée a permis le désenclavement de plusieurs départements du Congo. Grâce

à cette géniale politique de développement, de gros villages ont été transformés en villes. Les populations de l'arrière-pays ont vu le développement venir vers elles. Le maillage de tout le pays en infrastructures de base est une réalité aujourd'hui. Partout dans le pays, des routes, des écoles, des hôpitaux, des aéroports, des stades, des infrastructures ont été construits pour le bien-être de nos populations. La municipalisation accélérée, pour moi, est une marche accélérée vers le développement. C'est encore le lieu, pour moi ici, de féliciter ce grand homme d'Etat, ce bâtisseur infatigable du Congo moderne, qu'est Denis Sassou-Nguesso, homme d'actions et d'actes.

* Monsieur le député, vous avez assisté, récemment, au défilé marquant la célébration des 56 ans d'indépendance, un commentaire?

** Ce fut un défilé magnifique et magistral. Ce défilé du 15 août, qui a réuni toutes les forces vives et toutes les couches sociales de notre pays a prouvé, à suffisance, la vitalité, le dynamisme et la discipline de la société congolaise, dans son grand ensemble. Alliant beauté et discipline, ce défilé était à la hauteur de toutes les espérances; espérance en un avenir meilleur et radieux pour notre cher Congo. 56 ans dans la vie d'une Nation, c'est à la fois peu et beaucoup. En 56 ans, beaucoup a été fait pour le développement de ce pays, mais du travail reste encore à accomplir.

Propos recueillis par Joël NSONI



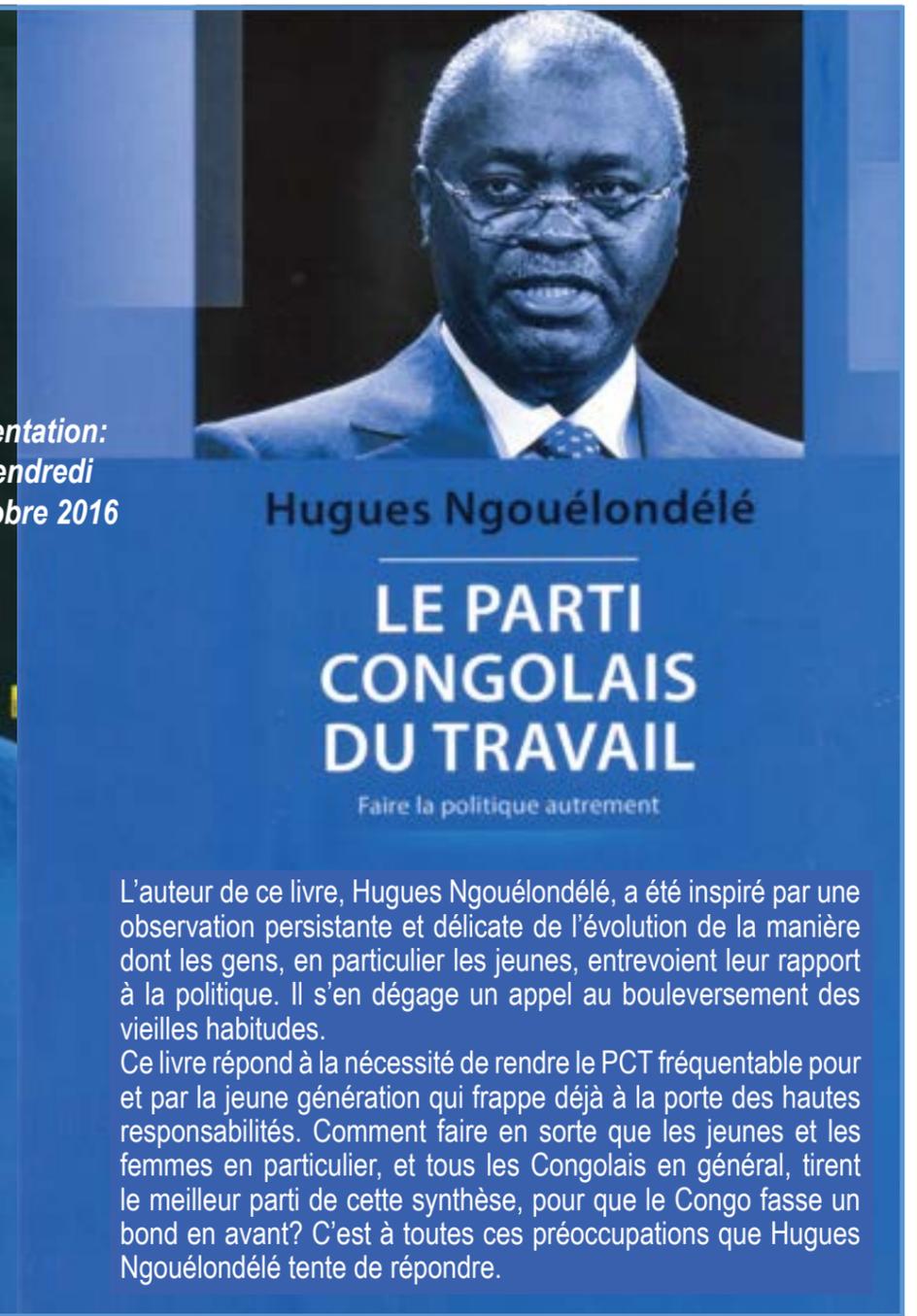
Vient de paraître

Présentation:
le Vendredi
7 Octobre 2016

Hugues Ngouélondélé

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Faire la politique autrement



Hugues Ngouélondélé

LE PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Faire la politique autrement

L'auteur de ce livre, Hugues Ngouélondélé, a été inspiré par une observation persistante et délicate de l'évolution de la manière dont les gens, en particulier les jeunes, entendent leur rapport à la politique. Il s'en dégage un appel au bouleversement des vieilles habitudes. Ce livre répond à la nécessité de rendre le PCT fréquentable pour et par la jeune génération qui frappe déjà à la porte des hautes responsabilités. Comment faire en sorte que les jeunes et les femmes en particulier, et tous les Congolais en général, tirent le meilleur parti de cette synthèse, pour que le Congo fasse un bond en avant? C'est à toutes ces préoccupations que Hugues Ngouélondélé tente de répondre.

Abbé Gilles Isaac Makosso, aumônier diocésain des chorales de Pointe-Noire

«La pratique du chant liturgique ne devrait jamais être prise à la légère»

Conscient des joies procurées par la musique sacrée dans l'Eglise Catholique, l'abbé Gilles Isaac Makosso, aumônier des chorales du diocèse de Pointe-Noire, ne peut cependant fermer les yeux face aux difficultés dont souffrent les chorales dans nos diocèses au Congo-Brazzaville. Il se rend compte également des nombreuses dérives dans ces dites chorales. Dans l'interview ci-après, l'abbé aumônier aborde la pratique du chant liturgique qui ne devrait jamais être prise à la légère et propose des pistes de réflexion.

Depuis combien d'années êtes-vous aumônier des chorales dans le diocèse de Pointe-Noire? Et comment trouvez-vous cette pastorale?

**Je suis aumônier diocésain des chorales depuis 15 ans. Pour ce qui concerne la pastorale des chorales, il me semble important de parler - avant tout - de la liturgie eucharistique, catholique, romaine. Nous constatons que la messe perd de plus en plus son caractère divin, transcendant, sacré et ne semble plus être ce vrai trésor spirituel de notre Eglise. Non seulement les choristes, mais aussi la plupart de nos fidèles, et nous-mêmes ministres de l'Eucharistie, ne comprenons plus et refusons de comprendre ce que nous célébrons à chaque messe. Tout ceci a engendré dans notre Eglise Catholique, le déclin, la chute de la musique sacrée dite liturgique; il y a dans nos chorales une crise profonde de la foi, et une crise identitaire qui semble expliquer les dérives, le laisser aller que nous constatons amèrement, non seulement dans nos chorales, mais aussi dans les groupements et autres services qui ne cessent de naître dans l'Eglise. Il devient donc urgent pour nous pasteurs d'âmes,

de nous y impliquer totalement, pour redéfinir les choses en faisant des propositions claires et suffisantes, pouvant aider nos fidèles à comprendre et à vivre de l'intérieur le mystère de la messe et de la vie chrétienne.

Bientôt l'ouverture de l'année pastorale dans nos diocèses, et la majorité des chorales ont presque les mêmes difficultés d'ordre technique et administratif. Quelles sont vos suggestions?

**Les choristes ne chantent pas pour se mettre en valeur; ni pour apporter à la célébration un simple ornement, ni pour se délecter de leur chant, ni pour remplir des silences, mais pour aider l'assemblée à exercer ses prérogatives baptismales de louange et de supplication. Il s'ensuit que le rôle du groupe de chant et du chanteur soliste est de contribuer à exprimer les grandes attitudes de la foi prévues par les rites: la louange, la supplication, la méditation... Pour les chanteurs, l'ajustement au rite est requis autant que la justesse musicale. Le groupe de chant est au service des rites: il ne chante pas pendant la messe, il chante la messe. Cf. Charte des chanteurs liturgiques, n° 3. Que les commissions dites litur-



Abbé Gilles Isaac Makosso.

giques produisent des ouvrages et organisent des sessions de formations, pour expliquer aux choristes le grand mystère de la messe; ces rites et gestes... et le rôle du chant dans la liturgie, afin de les aider à mieux vivre leur ministère dans l'Eglise. Nous constatons que dans nos chorales, on accorde trop d'importance au bruit, aux danses, à la distraction qu'à l'intériorité, la profondeur. L'Eglise catholique romaine n'a pas prévu de divertissement pendant la messe. Les choristes ne doivent jamais oublier que le ministère à eux confié n'a pas d'autre finalité que la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dans cette perspective: - Aider nos choristes à vivre le chant liturgique avec intériorité. Nos chorales doivent être de véritables écoles de recueillement, de la prière intérieure et profonde; des lieux où par la pratique du chant liturgique, l'on apprend à se tenir en présence de Dieu. - Faire de nos chorales

de véritables écoles de chant sacré et liturgique, afin de mieux transmettre la foi et aider le peuple de Dieu à se sanctifier. - Veiller à ce que les membres des bureaux soient avant tout des choristes totalement impliqués dans la vie de nos chorales, et ayant le sens de la transcendance Divine. - Créer dans nos diocèses des écoles pour la formation musicale et liturgique des choristes chantres et instrumentistes selon la tradition de l'Eglise catholique romaine.

Nombreux dans nos paroisses qualifient nos chorales de véritables mutuelles (Moziki), et pour être responsable, il faut avoir des moyens financiers. Qu'en dites-vous?

**On ne vient pas à la chorale pour seulement s'y assurer une certaine sécurité sociale (cotisations en cas de besoins financiers...comme cela se vit dans les moziki) mais pour y apprendre à rendre gloire à Dieu en tout et pour tout. Les chorales étant une œuvre de Dieu et ayant donc une vocation divine - parce que appelées à chanter ce qui est divin, transcendant, ce qui les dépasse, - ont besoin par-dessus tout de responsables touchés par l'invisible et véritable témoin de la foi, animés par l'esprit de la sagesse divine, à l'écoute de Dieu, et ayant un sens élevé de l'Eglise et une très haute idée du pouvoir et de la gestion de l'autorité, dans l'optique de l'Eglise. Ceux qui ont des moyens financiers, s'ils tiennent vraiment à soutenir une œuvre divine, ont leur place par contre dans les comités d'honneur.

Chanter, c'est prier deux fois, dit-on. Mais apparemment on prie très peu dans nos chorales. Est-ce que les choristes sont conscients de cela?

**La tradition de l'Eglise nous apprend que Bien chanter c'est prier deux fois. Il ne suffit donc pas de chanter pour que cela devienne une double prière; la condition sine qua non est donc le Bien chanter. Dans cette perspective, si l'on en vient à affirmer que nos chorales prient très peu, cela revient à dire qu'elle ne chante pas bien. Mais qu'est-ce donc bien chanter selon la pensée de l'Eglise? Selon la pensée de l'Eglise catholique, le chant sacré liturgique ou rituel, est un des plus beaux moyens que possèdent les humains pour entrer en communion profonde avec Dieu. Bien chanter, c'est donc faire en sorte que le chant crée un espace dans lequel l'homme entre en communion profonde avec Dieu, en méditant sa Parole, par des lignes mélodiques et une technique vocale à même d'en faciliter la compréhension. La question à se poser en tant que choristes est donc celle de savoir si notre pratique du chant permet d'atteindre ces objectifs. C'est dans cette logique que nous disions plus haut que nos chorales doivent être de véritables écoles de prière. La pratique du chant liturgique ne devrait jamais être prise à la légère; elle doit toujours être précédée et accompagnée d'une véritable formation. Un chant liturgique interprété par des choristes qui n'ont aucune vie de prière, aucune formation, ne sera que superficialité, vanité... il ne fera prier personne, et dans ce cas, il ne sert à rien. Voilà ce dont les choristes doivent être conscients; ce qu'ils ne doivent jamais oublier.

Propos recueillis par Jean Baptiste MILANDOU

Cette semaine au Vatican

Etre solide dans la foi, la conserver, la transmettre

La semaine qui vient de s'achever a été placée à l'enseigne de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux dans les activités du pape. C'est en effet la semaine où le Saint-Père a accompli son 16^e voyage pontifical hors du Vatican en se rendant, du vendredi à dimanche derniers, en Géorgie et en Azerbaïdjan.



Le Pape pendant la messe à Bakou.

Les catholiques sont minoritaires dans ces deux pays qui faisaient partie de l'ancien bloc soviétique, et les relations ne sont pas toujours aisées avec le reste de la population: 2,5% de catholiques en Géorgie et 600 en Azerbaïdjan, un pays de 3 millions d'habitants. Le Pape François a exhorté les catholiques et les chrétiens de Géorgie à mener ensemble le combat pour la défense de la famille «*aujourd'hui menacée par une guerre mondiale idéologique*». «*Aujourd'hui, on ne détruit pas qu'avec les armes, mais avec les idées. Il y a une colonisation*», a tonné le Saint-Père dans un discours improvisé.

Un peu plus tard dans la cathédrale de Tbilissi où il rencontrait de nombreux fidèles géorgiens samedi, le pape a exhorté à ne pas oublier les grands-parents. Et aux adultes chrétiens, il a recommandé d'être proches des familles en difficultés: car «*il faut tout faire pour sauver un mariage*», a-t-il dit. Aux prêtres, il a indiqué la mission de soutenir les familles en difficultés: «*Il faut accueillir, accompagner, discerner et intégrer*».

Le dimanche, dernier jour de son voyage dans le Caucase, le Pape a célébré la messe au centre salésien de l'Immaculée Conception, unique paroisse catholique de Bakou (la capitale) et de tout l'Azerbaïdjan. Il y a exhorté les fidèles au courage, à ne pas avoir peur de témoigner sa foi, tout en repoussant la tentation de la violence au nom de Dieu. «*Jamais plus la violence au nom de Dieu*», devait-il lancer quelques minutes plus tard lors d'une rencontre avec les dignitaires musulmans azerbaïdjanais et peu avant son retour à Rome.

Le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat, a estimé que le Pape a accompli dans le Caucase une mission de paix et d'unité. Avant son voyage en Géorgie et en Azerbaïdjan, et parmi ses nombreuses autres activités de la semaine, le Pape François avait présidé le samedi 24 septembre, dans la basilique Saint Pierre de Rome, la messe du jubilé des catéchistes. «*En ce Jubilé des catéchistes, il nous est demandé de ne pas nous laisser de mettre en premier l'annonce principale de la foi: le Seigneur est ressuscité. Il n'y a pas de contenu plus important, rien de plus solide et actuel*», avait dit le Pape à cette occasion.

Enfin, lors de l'Audience générale de mercredi dernier, le Saint-Père a exhorté les fidèles à savoir demander pardon à Jésus: le Salut de Dieu «*peut atteindre chaque homme dans quelque condition que ce soit, même la plus négative et la plus douloureuse*», a rappelé le Pape en commentant le passage biblique sur les deux larrons condamnés sur la Croix avec le Christ.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Archidiocèse de Brazzaville

En marche vers le Jubilé d'or de la paroisse Saint Michel de Nganguoni

1966-2016, il y a cinquante ans fut fondée la paroisse Saint Michel de Nganguoni, au quartier Château d'Eau, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Pour commémorer l'heureux événement, une messe unique sera célébrée, dimanche 23 octobre 2016, à 9h 00, en l'église Saint Michel de Nganguoni, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Au cours de la messe, l'archevêque présentera au peuple de Dieu, le plan définitif de l'église Saint Michel de Nganguoni qui sera érigée sur les cendres de l'actuelle église construite par l'abbé Pierre Leborgne. Que la grâce du Seigneur accompagne cette communauté paroissiale, d'ores et déjà cinquantenaire, qui a pour saint patron, Saint Michel Archange, afin que l'heureux événement soit célébré dans la paix, la fraternité, la solidarité et l'unité.

Bon anniversaire chers paroissiens de Saint Michel de Nganguoni!

OFIS store
Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 318, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 103, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci-après indiqués.

Intitulé du poste : Manager Sales Mobile Financial Services

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Durée du contrat : Indéterminée.

Description des tâches:

Sous l'autorité du directeur Mobile Financial Services (MFS), le Manager Sales Mobile Financial Services (MFS) assurera les principales missions suivantes :

- Gérer toutes les activités opérationnelles de distribution et de vente Mobile Money afin de maximiser les marges et réaliser les objectifs de revenus, création de canaux de distribution et recrutements d'abonnés
- Contribuer activement à l'élaboration de la stratégie de distribution Mobile Money pour le Congo et en assurer l'exécution
- Recruter des détaillants Mobile Money et gérer ce canal de distribution

- Suivre les performances et la productivité des équipes internes et partenaires sur l'ensemble des points de distribution Mobile Money
- En collaboration avec les superviseurs de la distribution Mobile Money, s'assurer efficacement de l'allocation équitable d'espaces de distribution et des ressources prévues pour l'activité Mobile Money
- Coordonner en collaboration avec le Département Marketing la promotion et le marketing de Mobile Money
- Assurer le respect du budget distribution alloué
- Superviser, encadrer, animer et contrôler les activités des superviseurs Distribution MFS et toute autre équipe sous sa Responsabilité
- Produire les KPI's et autres outils de reporting sur l'activités Sales et Distribution MFS ainsi que tout autre rapport pertinent.

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

BAC+5 en Commerce, Marketing ou équivalent,

Expérience professionnelle : Cinq (5) ans Minimum 5 ans dans la Distribution, vente, idéalement de Mobile Money

Avoir des connaissances en :

- Vente
- Marketing opérationnel
- Ventes
- Gestion des projets
- Management des équipes

Connaissances :

- Environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
- Communication écrite et parlée
- Anglais

Qualités comportementales

- Qualité rédactionnelles;
- Organiser & Rigoureux;
- Plaisir à travailler en équipe;
- Forte qualité d'écoute et de synthèses ;
- Dynamisme, enthousiasme et esprit ouverture.
- Leadership
- Innovation
- Relationship
- Intégrité
- Capacité de faire

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence (s)) sont à adresser, au plus tard le 09 Octobre 2016, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur recrutement@mtncongo.net.



AVIS DE MISE EN VENTE D'UN VEHICULE



Le Bureau de la Banque mondiale en République du Congo met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont les suivantes:

Type et Marque du véhicule : TOYOTA CAMRY ACV 40L

Nombre de places : 5

Genre: Berline

Année de Fabrication: 2008

Date d'acquisition : Mai 2008

Source d'Energie : Essence

Kilométrages: 41 942 Kms

Ce véhicule sera vendu dans son état actuel et peut être visité tous les jours ouvrables, de 9H00 à 12H00, et de 15H00 à 17H00, au Bureau de la Banque mondiale, sis Immeuble BDEAC, 2e étage, Centre-ville.

Les personnes intéressées par cet avis peuvent déposer leurs offres sous plis fermés au Bureau de la Banque mondiale, avec mention «Offre pour achat du véhicule Toyota Camry», au plus tard, le 13 octobre 2016, à 16H00.

Les soumissionnaires devront payer une caution de cent mille franc CFA (100 000 F. CFA) qui sera déduite du montant à payer, si le soumissionnaire est retenu. Dans le cas contraire, elle sera remboursée. Cette caution est à verser à la caisse du bureau de la Banque mondiale, lors du dépôt de l'offre.

L'ouverture des enveloppes aura lieu dans les locaux de la Banque mondiale, le même jour (13 Octobre 2016), à 16h30.

Le résultat du dépouillement sera affiché au Bureau de la Banque Mondiale, au plus tard, le jeudi 20 octobre 2016, à partir de 12H00.

Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue devra payer la somme due, dans un délai de 10 jours ouvrés, à compter de la notification, soit, au plus tard, le 03/11/2016. Passé ce délai, le véhicule sera attribué au soumissionnaire classé en seconde position et sa caution ne sera pas remboursée.

L'enlèvement du véhicule acheté est soumis à l'accomplissement des formalités douanières.

Commerce du ciment dans le département de Pointe-Noire Philippe Nsonde-Mondzie a dissipé le malentendu

Après les plaintes des responsables de l'industrie Cimaf (Ciment de l'Afrique) se disant victimes d'une concurrence déloyale de la part des importateurs de ciment, le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondzie a été dépêché à Pointe-Noire par le ministre du commerce extérieur et de la consommation, pour mieux cerner la question et dissiper tout malentendu intervenu à ce sujet entre responsables.



Philippe Nsonde-Mondzie (au milieu).

déloyale de la part des importateurs. Cet état de chose influence son rendement. Si on'y prend garde la société va arrêter ses activités. Répondant à ces allégations, les importateurs ont affirmé que la société Cimaf n'est pas en mesure de répondre à la demande nationale qui est de soixante-dix mille tonnes par mois. Seuls donc les importateurs peuvent boucher le vide, en faisant venir le ciment d'ailleurs.

Ayant écouté les uns et les autres, Philippe Nsonde-Mondzie a reprécisé ainsi les choses: «Le décret n° 2007-152 du 12 février 2016, portant libéralisation de l'importation et du prix du ciment reste en vigueur. Vous souhaitez la réglementation de la profession de vendeur de ciment (grossiste); cette préoccupation sera étudiée. Hier, on n'avait qu'un seul producteur de ciment, aujourd'hui, nous en avons plusieurs. Il faille qu'on regarde comment faire, pour éviter que cela ne soit des investissements à perte. Toute industrie qui se respecte doit

avoir un laboratoire de contrôle qualité. L'Etat en tant que, organe indépendant doit avoir la liberté de contrôler tout produit. Le ministre du commerce a opté pour une politique de rationnement. Soyez rassurés, qu'au sortir de cette réunion, je qualifie de constructive, un compte-rendu exhaustif sera fait à notre ministre de tutelle qui en informera le gouvernement.»

Equateur Denis
NGUIMBI

**Ouverture à
Bacongo Espace
JDD
(Ex-Bizamba)**

**Restaurant-V.i.p -
Night club**

**Croisement avenue
des 3 Francs -
avenue De Brazza.**

**Renseignements:
06 664 92 31**

Libres propos

L'unité nationale, plus que jamais nécessaire pour mieux vivre ensemble!

La recherche de l'unité nationale pour une gouvernance politique plus humaine et éthique est sans doute tâche ardue, mais non impossible. Les objectifs de développement capsulés dans le projet de société du président de la République, Denis Sassou Nguesso, «La marche vers le développement», nous enjoignent à cet effet, de ne point faire l'économie des efforts allant dans ce sens. Car, le raffermissement et la préservation de l'unité nationale, tout comme la consolidation de la démocratie sont des facteurs qui activent les structures viables au développement.

Etant donné que le président de la République nous a exhorté sur le tryptique de notre devise républicaine: *Unité, Travail, Progrès*, dans son discours sur l'état de la nation, à la veille des festivités de l'indépendance à Madingou, dans le département de la Bouenza, il nous revient, à nous, peuple, de bannir la haine de l'autre, la transmission de la haine, le tribalisme et ses tares, lesquels détruisent l'unité nationale, la démocratie et les chances d'un développement durable. La tartufferie, le mensonge et la haine annihilent l'amour, sapent la solidarité et la vérité. Ils créent un climat abject qui ne peut favoriser le «Vivre ensemble». Celui-ci ne va pas de soi certes, mais il s'apprend, en nous acceptant les uns les autres; en communiquant malgré nos différences, sans juger et mépriser.

L'unité nationale et la consolidation de la démocratie viable ne peuvent devenir réalité que si,



M. Omer Malonga.

ensemble, nous décidons, sans malice et calcul, de promouvoir des valeurs, de développer la solidarité, de réorganiser notre vie commune, de former à la citoyenneté, de prévenir les conflits, de respecter les cultures et les religions, de renforcer la volonté des individus à être des acteurs et d'apprendre à chacun à reconnaître en l'autre la même liberté qu'en soi-même.

J'irai plus loin, en affirmant que la société se construit et se cimente par la tolérance, c'est-à-dire en acceptant qu'autrui pense et agisse différemment, selon la loi. En acceptant, aussi, de confronter des points de vue, des façons d'être et d'agir, dans le respect de l'égalité et de la réciprocité, en toute confiance, dans un souci de compréhension, d'ouverture et de progrès, pour le meilleur des relations humaines.

Toutefois, la tolérance, qui est aussi réciprocité, n'est pas une «bienveillante indulgence», ou simple manifestation d'une supériorité faite de condescendance. Pour se montrer tolérant, il est nécessaire de pouvoir croire, sin-

cièrement, à autrui qui a la même valeur que soi (principe d'égalité), dans toute sa différence. La tolérance est, donc, le contraire de la méfiance, de la suspicion. Elle est aussi le contraire de l'indifférence. Etre tolérant est, par ailleurs, un acte politique lorsqu'une société accepte de reconnaître la pluralité sous ses formes ethnique, religieuse, philosophique, politique, et sexué. Cette reconnaissance est fondamentale, elle est de l'ordre du devoir éthique, le ciment de toute démocratie favorisant l'expression de toutes ses composantes. «Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots», disait Martin Luther King. En définitive, le rêve de l'unité nationale et la consolidation d'une démocratie viable ne peuvent devenir réalité que sur la base d'un réel «Vivre ensemble», lequel signifie échange, partage, communication... Ce «Vivre ensemble» sincère et non instrumentalisé voulu et souhaité par le Chef de l'Etat, nous évitera de sombrer dans les travers d'un autre âge.

M. Omer MALONGA

Avocat et ancien candidat à la présidentielle anticipée de mars 2016

Ndlr: Au regard de nombreuses plaintes de nos lecteurs sur cet article, quant à sa taille de police très difficile à lire, nous avons jugé utile de le reprendre dans cette livraison. Toutes nos excuses pour le désagrément causé aussi bien à son auteur qu'aux lecteurs.

Total E&P Congo

Une exposition de peinture, «Sur la route de Moho Nord»

«Sur la route de Moho Nord». Ainsi s'intitule l'exposition des tableaux de peinture dont le vernissage a eu lieu, le 21 septembre 2016, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, à Pointe-Noire. Plutôt, un voyage imaginaire dans le monde de l'industrie du pétrole, à travers des œuvres d'art, dirait-on. En organisant cette exposition, Total E&P Congo a réussi à créer une synergie entre son projet Moho Nord, une activité de production pétrolière de grande envergure, et la culture, avec la participation de 16 peintres sélectionnés parmi les meilleurs de la ville océane congolaise. 24 tableaux, inspirés du projet pétrolier Moho Nord, ont été présentés.

Tout le gratin culturel de Pointe-Noire, et plus encore, les férus des tableaux de peinture étaient présents, autour de Mme Nathalie Thystère-Tchicaya, l'épouse du ministre des hydrocarbures, en sa qualité de marraine de l'exposition et du «FPU Likouf». Qui avait, à ses côtés, son époux, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ainsi que le maire de la ville, Roland Bouiti-Viaudo, et bien d'autres personnalités invitées par Pierre Jessua, Directeur Général de Total E&P Congo. Ces tableaux de peinture vont décorer le quartier vie du «FPU Likouf»: la barge de production pétrolière du gisement Moho Nord, dont le nom est tiré du délicieux poisson marin très prisé des Congolais. Cette barge, fleuron du projet Moho Nord, s'apprête à quitter la Corée du Sud, où elle a été construite. Elle va traverser des océans, sur une route qui

la mènera jusqu'à son point d'ancrage, dans les eaux congolaises.

En attendant son arrivée au Congo, «Cette exposition a été organisée, pour sublimer l'art, la peinture congolaise, en harmonie avec le projet Moho Nord qui entre dans sa



Un artiste-peintre présentant le fruit de son ingéniosité à Pierre Jessua.



Nathalie Thystère-Tchicaya primant le gagnant du concours.

dernière ligne droite. Faire connaître les peintres congolais et créer une sorte d'ému-

lation autour de ce projet est notre objectif», a précisé M. Yves Duteuil, le Directeur du



Yves Duteuil, Nathalie Thystère-Tchicaya et Pierre Jessua.

projet Moho Nord. Ainsi, après avoir regardé, tourné et retourné les tableaux

dans tous les sens, les illustres visiteurs de ce vernissage ont donc voté (à bulletin secret)

les trois meilleurs tableaux, parmi les 24. Le premier prix est revenu à Gerly Mpo, pour son tableau intitulé: «Sûreté et sécurité du personnel». On remarque, sur ce tableau, un chef de chantier en EPI (Equipement de protection individuelle).

Le deuxième prix est revenu à Euloge Malonga Fils, pour son «Plancher de forage», et le troisième prix à Junior Beniamino, pour son tableau intitulé: «Schéma du travail», qui a la particularité d'être le seul à être tout en noir et blanc. Une valeur à laquelle l'industrie pétrolière, Total E&P Congo, tient tant. Les trois premiers tableaux ont été primés. Les 12 premiers choisis, parmi les 24, vont figurer sur le calendrier officiel 2017 de Total E&P Congo.

Pour Mme Thystère-Tchicaya, «la production de cette activité doit être félicitée, car à travers leurs œuvres, les artistes nous ont fait voyager. L'art a toujours sublimé notre imagination. Je remercie Total E&P Congo pour son engagement citoyen dans la réalisation de son calendrier 2017». Un avis partagé par tous les visiteurs. En guise de reconnaissance de la contribution de Total E&P Congo à la promotion de la culture nationale, les artistes ont remis au Directeur Général de Total E&P Congo un grand tableau. C'est une œuvre commune retraçant moult facettes de la vie.

Jean BANZOUZI
MALONGA

C.f.r.a.d (Centre de formation et de recherche en art dramatique)

Benoît Moundélé-Ngollo a présenté son nouveau livre

L'écrivain Benoît Moundélé-Ngollo, qui est aussi «*Mouandzol-O-Pama*» (chef coutumier supérieur) des Mbochis d'Assoni, dans les districts d'Ongogni et d'Ollombo, a présenté son nouveau livre, intitulé: «*Ce n'est ni sorcier ni séditieux ni provocateur, je le jure*», publié aux Editions Hémar. C'était le jeudi 22 septembre 2016, au C.f.r.a.d (Centre de formation et de recherche en art dramatique), à Brazzaville. En présence des hommes politiques, universitaires, et hommes de culture. Ainsi que des parents, amis et connaissances de l'écrivain. Cette cérémonie, qui a coïncidé avec le 73e anniversaire de la naissance de l'écrivain, a été marquée par une chanson d'anniversaire liée à cet événement.

Directeur des Editions Hémar, le professeur Mukala Kadima Nzuji a relevé que le livre de Benoît Moundélé-Ngollo commence par un entretien imaginé, entre lui et un groupe de lectrices et de lecteurs fictifs. «*En parlant de son style particulier, voire atypique, cet entretien est suivi de 100 textes plus un épilogue. Dont les contenus sont fondamentalement politiques. voire d'essence morale et philosophique. Ce sont des réflexions et les pensées que l'auteur a glanées çà et là, à partir des écrits d'autres personnes. Mais aussi, à partir de certains de ses livres, qu'il a déjà publiés, dans son style, qu'il a baptisé, provisoirement: style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques, en abrégé: Snoprac*», a-t-il précisé. Et de reconnaître qu'il y a une certaine complicité entre l'auteur et l'éditeur, parce que «*sur les onze livres publiés par Benoît Moundélé-Ngollo, sept ont été publiés*

aux Editions Hémar. «*C'est un auteur qui ne voulait pas suivre les sentiers battus. C'est un auteur qui prenait ses distances vis-à-vis des formes classiques de littérature. Mais il est difficile de le ranger, aujourd'hui, dans une catégorie précise... Benoît Moundélé-Ngollo a le souci de communiquer. Quand on prend son titre «Ce n'est ni sorcier ni séditieux ni provocateur, je le jure», quelqu'un qui tient de tels propos, se range, automatiquement, dans un domaine précis. C'est-à-dire quelqu'un qui se défend, quelqu'un qui répond à des questions, c'est quelqu'un qui est à la barre, et jure que ce texte que je vous propose «ce n'est ni sorcier ni séditieux ni provocateur, je le jure», il cherche à se protéger, à se défendre, il prévient et essaye de prendre le-devant, pour corriger ces malentendus» a-t-il expliqué. Puis s'en est suivi la série des communications, où chaque chapitre du livre a été abordé,*



L'auteur, au milieu, pendant la cérémonie.

pour mieux édifier les lecteurs sur le contenu de l'ouvrage. Intervenant, à son tour, l'écrivain Benoît Moundélé-Ngollo a, tout d'abord, remercié tous ceux qui sont venus rehausser, par leur présence, l'éclat de cette cérémonie. Puis, il a indiqué: «*A ce que je viens d'entendre de la part des quatre premiers intervenants qui viennent de s'exprimer avant moi, je réagirai, cependant, violemment, le jour où quelqu'un, pour me punir de ne pas parler et écrire, en bon français, s'amuserait à me faire porter un bonnet sur la tête, avec les oreilles d'un âne. Ou à demander de prendre au cou, une boîte métallique remplie d'excréments humains, appelée «le symbole». Comme le colonisateur français le faisait, pour faire valoriser sa langue, pendant qu'il s'acharnait à dévaloriser la mienne. Je renverserai le contenu de cette boîte infamante sur*

le visage du concerné». En présentant son livre, l'auteur avoue, d'emblée, s'intéresser beaucoup plus au fond qu'à la forme d'un livre sous ses yeux, pour égayer son intellect et son cerveau. «*Je m'intéresse donc beaucoup plus au message, ainsi qu'aux problèmes éventuels soulevés dans le livre, qu'au style utilisé par son auteur, pour exposer par écrit lesdits problèmes. Sans nous y attarder, outre mesure, surtout que je suis persuadé qu'en écrivant comme je le fais, cela n'entrave nullement la compréhension des problèmes. Ainsi que celle des questions que je soulève, ce qui est ma préoccupation fondamentale, voire primordiale, lorsque j'écris*», a-t-il argué. Lui qui a répondu à toutes les questions posées, même celles qui fâchent.

Pascal AZAD DOKO

10^e anniversaire du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

33 mannequins sélectionnés pour le défilé de mode

Prélude à la célébration du 10^e anniversaire du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, Glad Services, une agence de communication événementielle, que dirige Mlle Elisabeth Belle Rose, en collaboration avec la direction générale dudit mémorial, a organisé, vendredi 23 septembre 2016, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, une grande soirée casting de défilé de mode, sur le thème: «*Sur les traces de Pierre Savorgnan De Brazza*». Cette



Quelques mannequins pendant leur passage.

soirée qui a regroupé 60 mannequins (filles et garçons), sélectionnés à travers la liste de 200 candidats inscrits au départ, a été agrémentée par la compagnie Musée d'art de Brazzaville. C'était donc une soirée haute en couleurs qui a mis en valeur la beauté congolaise. Le tout sous le regard d'un jury bien outillé, composé de dix membres et présidé par Belinda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. A l'issue de deux passages,



Les membres du jury.

devant le jury, pour démontrer leur savoir-faire, 33 mannequins (filles et garçons, dont l'âge varie entre 15 et 30 ans) ont été retenus pour la finale de cette aventure culturelle qui aura lieu, le 8 octobre prochain, au mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. Pour Belinda Ayessa, tous les candidats présents à ce défilé de mode ont bien presté et tous n'ont pas démerité. Et comme, il fallait qu'il y ait des finalistes pour le samedi 8 octobre prochain, le jury a fait le choix de 33 candidats.

Pascal BIOZI KIMINO

5^e Rencontre internationale d'art contemporain

Cinq prix ont sanctionné le vernissage de l'exposition

En présence de Saskia De Lang, ambassadeur de l'Union Européenne, les Ateliers Sahn ont organisé la cérémonie de vernissage de l'exposition de la 5e rencontre internationale d'art contemporain, samedi 24 septembre 2016, au siège desdits ateliers, situé à la Glacière, à Bacongo, le 2^e arrondissement de Brazzaville. Cette dernière rencontre a regroupé les artistes venus de: France, Gabon, R.D. Congo, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo, Italie, etc. Sur le thème: «*Immigration artistique: restez mouvement*». La cérémonie de vernissage a été marquée par la remise de quelques prix.

Le premier prix a été décerné à Andi Boris. Il s'agit d'une résidence de création aux Ateliers Sahn; Tesca Konongo, quant à elle, bénéficie du 2^e prix: un séjour à Paris, pour la visite des musées et expositions; le 3e prix, une résidence à la Fondation Blacher, au Sud de la France, attribué à Patcheli Kahamba (R.D.C.); 4e prix, résidence en Suisse, décerné à Olmiche Bantsimba, pour se perfectionner en critique d'art; et le 5e prix, consistant en soirée de dîner à la résidence de l'ambassadeur de l'Union Européenne, avec 14 personnes dont le choix sera à déterminer, a été attribué à Jordi Kissi Moussa. Pour Bill Kouélany, responsables des Ateliers Sahn, «*les prix que nous offrons ne sont pas des enveloppes, mais nous tenons à ce que les artistes aillent de l'avant. C'est le sens de notre centre: faire que les artistes voyagent pour la perfection de leurs carrières*», a-t-elle fait savoir, peu avant le dévoilement des prix. Quelques heureux bénéficiaires ont livré leurs sentiments. «*Je n'ai jamais été en Europe, c'est une heureuse*

surprise, pour moi, de bénéficier de ce voyage de Suisse», a affirmé Olmiche Bantsimba. Pour Tesca Konongo, «*je suis issue des parents artistes. Si, au Congo, on n'accorde pas assez d'importance à l'art, ceux qui en savent sa valeur ne lésinent pas sur les moyens qu'ils ont, pour nous faire voyager. J'en suis très heureuse*». D'autres lauréats ont, tout simplement, dit merci à



Mme Saskia De Lang avec l'équipe des Ateliers Sahn.

Bill Kouélany, grâce à qui, ils bénéficient de tous ces privilèges: formation, voyage, etc. En rappel, les Ateliers Sahn sont une plateforme culturelle des arts plastiques, ouverts à la littérature, au théâtre, au ci-

néma et à la musique. Ils visent à former, à favoriser la création artistique chez les jeunes, tant au Congo, qu'ailleurs.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage, immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Téléphone: (+242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.moungue@gmail.com/REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION SKYTECH CONGO S.A.R.L.U.

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville, en date du deux mars deux mil seize, enregistré le même jour, sous folio 40/12 et numéro 0578, à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
• DENOMINATION: SKYTECH

CONGO;
• FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
• OBJET: L'étude, la vente, l'installation de systèmes de sécurité électronique (vidéosurveillance, alarme, contrôle d'accès); La télécommunication: téléphone IP (PABX), système autocommutateur (AUTOCOM); La maintenance des systèmes informatiques, installation et réseau; La vente et l'installation des équipements GPS; L'installation des systèmes d'encaissement

(caisses enregistreuses); L'installation des panneaux photovoltaïques (panneaux solaires); L'import-export;
• SIEGE SOCIAL: 2149, rue Voula, quartier Batignolles, Brazzaville (République du Congo);
• CAPITAL SOCIAL: un million (1.000.000) de Francs CFA, en numéraire;
• IMMATRICULATION: au RCCM du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 08 mars 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6365;
• DÉPÔT AU GREFFE: le 08 mars 2016, sous le numéro 16 DA 213;
• GERANCE: Monsieur Arnaud Vivien ELION AKEN-YEDAI est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire



L'école consulaire de Pointe-Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris. Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016-2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en:
- Bachelor en anglais, pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France);
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir, pour les détenteurs de BTS (IFAM);
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France);
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA);
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris);
- Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA);
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27- escicinfo2013@gmail.com; site web: www.escic-cg.com



LE RESEAU DES SMARTPHONES

30.000.000 F
À SE PARTAGER

Jusqu'au 19 octobre,
active un forfait Masolo
ou Internet pour être éligible



AG Partner

Eliminatoires CAN Cadets 2017

Junior Mountou ouvre le chemin de Madagascar au Congo

Dimanche 2 octobre 2016, au Stade Massamba-Débat. Le Congo a obtenu sa qualification aux dépens de la Tanzanie, grâce à son attaquant réserviste, Junior Mountou, auteur de l'unique but du match retour du dernier tour des éliminatoires de la CAN Cadets, dont la phase finale se déroulera, du 2 au 16 avril 2017, à Madagascar.

Les Diables-Rouges cadets se sont, une fois de plus, imposés sur leur terrain et devant leur public. Comme au tour précédent, face à la Namibie. Mais, cette fois-ci, ils n'ont pas trop brillé. Mieux, ils étaient au bord de l'élimination, car à une minute de la fin du temps réglementaire, le score était de 0-0. Un score plutôt favorable aux Tanzaniens, puisqu'au match aller, à Dar es Salam, ils l'avaient emporté par 3-2. Ce score barrait, tout simplement, le chemin de Madagascar au Congo.

Des yeux étaient déjà en train de sortir des orbites, quand, ayant hérité d'un ballon perdu par les défenseurs tanzaniens, Junior Mountou, tout à l'heure sur le banc des remplaçants, s'en est saisi, s'est engouffré dans le petit rectangle et l'a placé hors de portée de l'excellent gardien de but Ramadhan Kabwili, à ras de terre. Le ballon est allé mourir, au fond des filets, malgré le plongeon désespéré de ce dernier. Dans un stade, subitement, en délire. Avant ce but de la délivrance, le public, soumis à une rude épreuve des nerfs, n'espérait plus rien de son équipe.



Les cadets congolais. Debout, de g. à dr.: Beni Makouana, Beaugorel Massatou, Kiba-Kondé, Ngakosso-Oko, Moun-gala-Ikounga, Bercy Langa. A genoux: Ngaloukossi-Milandou, Mouandza-Mapata, Prestige Mbougou, Géolvida Ntota, Thomas Mata.

Quelque chose n'allait pas chez les Diables-Rouges. Leur capitaine, Bercy Langa, étant loin de sa forme habituelle, a été renvoyé sur le banc de touche, au bout d'une heure de course. L'ailier gauche Prestige Mbougou, étincelant en début de match, s'est éteint au fil des minutes. Enfin, Beni Makouana, l'autre ailier, se perdait, quant à lui, dans un jeu inefficace. On a compris que la qualification serait difficile à obtenir.

Six minutes avant son jaillissement victorieux, Junior Mountou n'avait-il pas vendangé, lui aussi, une action nette de but, au sortir d'un slalom dont il a le secret?

Bref, la qualification est là.

Heureusement! Mais le plus difficile reste à faire. Car, il est parfois plus aisé de l'obtenir qu'à rayonner, ensuite.

Les Diables-Rouges cadets n'ont pas encore l'expérience internationale. Seule une multiplication des contacts peut leur procurer. Ils ont donc besoin de croiser le fer avec d'autres adversaires, même plus huppés. L'échéance malgache vient au galop. Et elle n'obéit à aucune forme de précipitation ou d'improvisation. La préparation doit être totale. D'où l'urgence de faire quelque chose, pour sortir des sentiers battus.

Pour la petite histoire, c'est pour la troisième fois que le Congo

participera à la phase finale d'une CAN cadets, après celles de 2013 et 2011.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Congo bat Tanzanie (1-0/Aller: 2-3). Arbitre: Pacifique Ndabihawenimana (Burundi). Commissaire CAF: Gaspard Kayijuka (Rwanda). But: Junior Mountou (89e).

Congo: Jacky Moun-gala-Ikounga; Géolvida Ntota, Prince Mouandza-Mapata, Reielvi Massatou, Al-ves Ngakosso-Oko; Thomas Mata, Ronel Ngaloukossi-Milandou (puis Glid Mvouo, 67e), Bercy Langa (puis Junior Mountou, 60e); Beni Makouana, Rodrigues Kiba-Kondé (puis Chardon Bopouméla, 71e), Prestige Mbougou. Coach: Paolo Berrettini.

Tanzanie: Ramadhan Kabwili; Ally Hamis Nganzi, Dickson Job (puis Enrik Nkosi, 83e), Kelvin Naftal, Nickson Kibabage; Asadi Ally Juma, Rashid (puis Makamé, 56e), Kibwana Ally Shomari (puis Issa Abdi Makamba, 73e); Shaban Zubéri Ada, Ally Hussein Msengui (puis Enrick Vitalis Nkosi, 83e), Yohana Oscar Mkomola.

8e Jeux de la Francophonie-Abidjan 2017

Le jury international a passé au crible les candidatures congolaises

Une délégation du Comité international du jury des Jeux de la Francophonie a séjourné à Brazzaville, du 27 au 30 septembre 2016, le but étant de passer au crible les candidatures des artistes et sportifs pressentis pour former la délégation officielle du Congo à la huitième édition desdits Jeux, qui se déroulera, du 21 au 31 juillet 2017, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Des préinscriptions avaient déjà été faites par les ministères concernés dans les disciplines retenues, en tenant compte des critères élaborés par le comité international des Jeux de la Francophonie.

La tournée du jury international à Brazzaville a été d'un grand intérêt. Elle lui a permis d'effectuer un classement des artistes et sportifs présélectionnés par le Congo. Ce dispositif permettra, ainsi, d'assurer, notamment, un haut niveau de qualité des concours culturels.

La sélection finale des candidats congolais retenus sera connue à l'issue de la réunion des jurys ayant fait la tournée des différents Etats et gouvernements de la Francophonie.

Le Congo s'est préinscrit pour les sports (athlétisme, judo, tennis de table, basket-ball féminin, football, cyclisme), les concours culturels (Hip-hop, peinture, chant, conte, la danse de création, littérature, nouvelle, photographie) et concours de création (création numérique et création de développement).

Une des caractéristiques de la huitième édition des Jeux de la Francophonie est le renforcement de la dimension des TIC (Technologies de l'information et de communication).

Pour rappel, c'est lors du deuxième sommet de la Francophonie, en 1987, que les chefs d'Etat et de gouvernement avaient lancé l'idée de créer un évènement où la jeunesse francophone serait mise en valeur. La décision était prise de créer les Jeux de la francophonie, qui ont lieu, en alternance, dans un pays du Nord et un pays du Sud. Ainsi, à ces compétitions sportives, il a été associé des concours culturels.

Philippe BANZ

Football

Les Aiglons sans parti pris

Les derniers matchs du championnat sont une grosse énigme à résoudre pour les trois prétendants aux deux dernières places donnant accès à une coupe africaine. Les Aiglons se sont trouvés, malgré eux, arbitres du duel à distance que se livrent, entre autres, Diables-Noirs et l'Etoile du Congo.

Quelques jours après avoir défait Diables-Noirs (3-1), les Aiglons sont allés, également, droit au but face à l'Etoile du Congo, jeudi 29 septembre, en jouant franchement, sans tricherie. Parce qu'il n'est pas sportif de tricher, de fausser le résultat d'une compétition. Ils ont dominé les débats et battu, finalement, l'Etoile du Congo, par 1-0, confortant, ainsi, momentanément, les Diables-Noirs dans leur fauteuil de dauphin immédiat de l'A.C Léopards, victorieux, le même jour, du F.C Kondzo (5-3). Mais, lundi 3 octobre, en battant l'A.S.K (1-0), J.S.T (73 points/36 matchs) est passé, provisoirement, elle aussi, devant les Diables-Noirs (71 points/35 matchs).

Cloches de mariage

Joseph Makita et Madeleine Maboundou, désormais unis



L'éternel, dans Genèse 2-18, dit: «Qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aille semblable à lui». C'est ainsi que la famille Mikambala, du district de Kimongo (département du Niari), incarnée par Bernard Mvoutou Mbila, professeur de mathématiques à la retraite à Brazzaville, était dans la joie, Parce que

M. Joseph Makita, professeur de mathématiques au lycée de Mpaka, s'est uni, pour le meilleur et pour le pire, à leur nièce, tante, sœur et cousine, Mlle Madeleine Maboundou, professeur de mathématiques au C.e.g Trois glorieuses, samedi 17 septembre 2016, au domicile parentale, sis au Km4, à Pointe-Noire. Pour la première fois, ils se

sont dits, devant les parents des deux familles et publiquement: «Je t'aime dans le vrai sens de l'amour». Les mères, oncles, tantes et frères de la mariée: veuve Maboundou née Mikiembo Hélène, Equateur Denis Nguimbi, correspondant à La Semaine Africaine, Angèle Mboumba-Pandzou, sage-femme à la retraite, Kobus Mbougou-Mbila, agent au Ministère du Plan, à Brazzaville, Kezer Célestin Pandzou, inspecteur des impôts à Pointe-Noire, Brigitte Niangu et leurs neveux: Eugène Nzoussi, conseiller sportif à l'E.n.i de Dolisie, Jean-Claude Maboundou, Michel Maboundou, Macker Maboundou, remercient, vivement, les parents et famille, les amis et connaissances, pour leur assistance multiforme, à l'occasion du mariage coutumier de notre nièce. Que vos prières accompagnent les heureux mariés, tout au long de leur vie.

Equateur Denis NGUIMBI

Bienvenue chez vous

ECAir
Equatorial Congo Airlines

www.flyecair.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
BRAZZAVILLE - BRAZZAVILLE

ECAir reprend les vols à destination de Pointe-Noire

ECAir, Equatorial Congo Airlines, (www.flyecair.com), la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, informe son aimable clientèle de la reprise des vols domestiques entre Brazzaville et Pointe-Noire, dès le lundi 3 octobre 2016.

ECAir, qui dessert une dizaine de destinations au départ de Brazzaville avait été contrainte de suspendre ses vols domestiques depuis début juillet, pour des raisons d'indisponibilité de flotte.

Les rotations entre Brazzaville et Pointe-Noire seront assurées pendant plusieurs semaines par un B757, (16 places en classe affaire et 132 places en classe économique), l'un des sept avions de la flotte d'ECAir, en attendant le retour des B737 du programme annuel de maintenance.

"Nous sommes heureux de reprendre nos vols à destination de Pointe-Noire. Nos passagers ont beaucoup regretté l'absence d'ECAir sur cette ligne pendant quelques semaines, souligne Fatima Beyina-Moussa, directrice générale ECAir. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur la fidélité et la confiance de nos passagers."

Parallèlement à la reprise des vols entre Brazzaville et Pointe-Noire, ECAir dessert Paris à nouveau le mardi, dès ce mardi 4 octobre. Depuis août 2012, ECAir relie Brazzaville à Paris. Destination appréciée des Congolais, la France est un marché important pour la compagnie aérienne congolaise qui propose trois vols hebdomadaires (mardi, vendredi, dimanche).

ECAir, dont les avions vont réintégrer progressivement la flotte, à la suite de leurs travaux de maintenance en Europe, sera en mesure de reprendre son programme opérationnel normal.

L'ambition d'ECAir est de devenir la compagnie aérienne leader en Afrique centrale.

Pour plus d'informations sur les tarifs et les horaires de vol, veuillez consulter notre site www.flyecair.com

Communication & Relations publiques d'ECAir :
Nicolas Nguesso
Tél : +242 06 510 90 28
Courriel : nicolas.nguesso@flyecair.com

A propos d'ECAir :
Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir, Equatorial Congo Airlines, (www.flyecair.com), emploie plus de 600 collaborateurs. En quatre ans, la compagnie a transporté plus d'un million de passagers. ECAir opère jusqu'à 130 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (Région de la Capitale) vers Paris-CDG, Dubai, Doha, Djibouti, Cotonou, Davao, Libreville, Bamako, Dakar, Pointe-Noire, Ombaka, Equatorial Congo Airlines, qui dispose de 7 avions (1 B767, 2 B737, 4 B737), a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo) et une navette aéroport entre Paris CDG et Bruxelles. ECAir est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen-Orient avec des vols vers Dubai et Beyrouth et l'Europe avec des vols vers Paris, Vols Flyecair.com au téléphone au +242 06 510 90 28. Notre siège se situe au Service d'Immigration de Maya Moya, à Brazzaville, République du Congo.

Pour plus d'informations :

Royaume de Loango

Le roi Moé Makosso IV a intégré son nouveau palais

Intronisé le 29 août 2009, dans son palais rustique, sis au village Wandu Li Bwali, dans le district de Loango (département du Kouilou), Sa Majesté Moé Makosso IV, roi de Loango, a, désormais, un nouveau palais, construit à Diosso. Il l'a intégré, le lendemain, après une cérémonie qui s'est déroulée samedi 24 septembre 2016, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des affaires foncières et du domaine public, représentant le gouvernement; de Justin Koumba, président de l'assemblée nationale et «mamboma», premier ministre du Royaume de Loango; et de bien d'autres personnalités.

Pour sortir le roi de Loango de la précarité que représentait son palais royal, la première Dame, Mme Antoinette Sasou-Nguesso, fille du terroir, avec l'appui de Roland Bouiti-Viaudo, député de la circonscription unique de Loango et maire de la commune de Pointe-Noire, avait obtenu, dans le cadre du mécénat, la construction d'un nouveau palais royal, à l'occasion du lancement d'un programme immobilier à Diosso, initié par le Ministère de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, à travers la société Soprim (Société de promotion immobilière). L'ancien palais de Moe Poaty III est devenu le musée de Diosso. Raison pour laquelle, un nouveau palais a été construit, par la société chinoise en charge des travaux du programme immobilier de la Soprim à Diosso, sous la houlette de Claude-Alphonse N'Silou, qui était encore, à l'époque, ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat. Aujourd'hui, le palais du Roi de Loango est sorti

de terre. Après le rituel traditionnel vili exécuté par le très célèbre Boyibanda, de son vrai nom Michel Malonda, Frédéric Pambou, expert en patrimoine africain et loango, a fait l'historique du Royaume de Loango. Dans son mot de bienvenue, Boniface Tchitembo, sous-préfet du district de Loango, a loué l'action du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour l'attention qu'il accorde aux pouvoirs traditionnels, qui se matérialise par l'institution du Conseil consultatif des sages et des notabilités dans la Constitution du 6 novembre 2016. «L'histoire retiendra que le roi Moe Makosso IV est le premier roi qui occupera ce palais royal», a-t-il indiqué. Puis s'en est suivie la présentation du bâtiment par l'architecte, Alain Ndongo, représentant le ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux. Bâti sur une superficie de 960 mètres-carrés, le palais royal est composé d'un bâtiment prin-



Une vue extérieure du palais royal.

cipal de R+1 ayant, au rez-de-chaussée, deux séjours, un coin repas, une cuisine, deux chambres, trois salles d'eau, un garage, deux terrasses. À l'étage, quatre chambres à coucher, deux salles d'eau, un balcon, un vide sur salon. Sa Majesté et ses deux reines sont logés dans le bâtiment principal. Hormis ce bâtiment principal, il y en a aussi d'autres pour accueillir la famille royale et ses invités. Un groupe électrogène de 110 Kva alimente l'ensemble des bâtiments. Dans son allocution de remerciement, le mamboma Justin Koumba a sollicité, de la part du gouvernement, un budget, pour assurer l'entretien et la maintenance du palais royal. Après les discours, il ne restait plus qu'au ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, de couper le ruban symbolique,

pour symboliser l'inauguration du palais, et de remettre les clés au mamboma. C'est le dimanche 25 septembre que le roi a intégré son nouveau palais, après un rituel consacré. Signalons que parmi les personnalités présentes, il y avait les ministres Jean-Marc Thys-tère-Tchicaya et Arlette Soudan Nonault, les préfets Fidèle Dimou et Alexandre Honoré Paka, le général Jean Ollessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1, Roland Bouiti-Viaudo, député de Loango et maire de Pointe-Noire, les conseillers de la Cour royal, les dignitaires de Bwali, les sages du Kouilou et bien d'autres personnalités politiques, militaires et civiles.

Equateur Denis NGUIMBI

Troisième circonscription de l'arrondissement 1 de Pointe-Noire

L'Ecole primaire Lien Athanase Dambou dotée d'un mur de clôture, grâce à Maurice Mavoungou

Député M.a.r (Mouvement action et renouvelé), parti membre de la majorité présidentielle, élu dans la troisième circonscription de l'arrondissement 1 Lumumba, à Pointe-Noire, Maurice Mavoungou s'est engagé à doter l'Ecole primaire Lien Athanase Dambou, qui se trouve dans sa circonscription, d'un mur de clôture, afin de sécuriser cet établissement public qui, jusqu'ici subit des actes de vandalisme. Il a procédé, le 26 août 2016, à la cérémonie de lancement des travaux de construction du mur de cette école, dont le coût est de 11 millions de francs Cfa, financés entièrement par le député.



Maurice Mavoungou posant l'acte symbolique de lancement des travaux.

C'est dans une ambiance de fête que s'est déroulée la cérémonie de lancement des travaux de construction du mur d'enceinte de l'Ecole primaire Lien Athanase Dambou. «Ya Momo, bisalu biku biboti» (Ya Momo, surnom de Maurice Mavoungou, tes œuvres sont magnifiques, en langue vili). Ainsi chantait le musicien congolais Brice Mizingou, au début de la cérémonie, dans le quartier Mawata. De quoi tenir en haleine le député et son suppléant, Victor Béli, les membres de son cabinet, les chefs de quartiers, les parents d'élèves et surtout, la cinquantaine d'élèves qui se sont parés de leur uniforme, pour les besoins de la cérémonie.

Et le jeu valait la chandelle, car de retour des vacances, les élèves de cette école et leurs enseignants seront accueillis, dès le lundi 3 octobre prochain, par une école présentant un nouveau mur de clôture, dont la construction, par l'entreprise NG Services Sarl, va vers l'achèvement. Haut de 2,3 mètres (le standard étant de 2,10 mètres) et long de 167 mètres, ce mur une fois achevé, mettra, à coup sûr, fin aux multiples actes de vandalisme que l'école Lien Athanase Dambou subissait, pour avoir perdu son mur qui s'est dégradé et/ou écroulé, du fait des érosions dues aux intempéries, dont la pluie. «Devant l'état de dégradation avancé de cet ouvrage, il y a donc eu nécessité d'agir, mais d'agir vite», a expliqué, dans son mot de circonstance, Victor Béli. Initiative bien accueillie par le personnel enseignant de l'école. «C'est un acte salvateur qui va être posé!», s'est exclamé, dans son mot de bienvenue, Roland Matomené, directeur de la vague A. Mais, la satisfaction était davantage grande chez le donateur, qui a affirmé avoir répondu à l'appel des parents d'élèves et des enseignants. C'est pourquoi il a décidé d'apporter sa contribution à la reconstruction du mur de cette école. «C'est vrai que le député ne saurait se substituer aux pouvoirs publics. Mais, il a fallu répondre aux préoccupations des parents d'élèves et des enseignants. C'est notre manière de participer à la résorption des difficultés de notre circonscription», a déclaré Maurice Mavoungou.

Ému par ces élèves qui avaient honoré de leur présence l'événement, le député a promis de leur octroyer des fournitures scolaires et repeindre l'établissement, pour la rentrée scolaire. «Croyez-moi, je prie les parents de ces enfants qui sont venus, de ne rien dépenser à la rentrée scolaire. Nous nous arrangerons à leur trouver des fournitures, pour la rentrée scolaire qui aura lieu, bientôt. On va également repeindre tous ces bâtiments qui sont tagués», a-t-il indiqué.

John NDINGA-NGOMA

Coopération Congo – Union européenne

L'exploitation du bois désormais soumise à la délivrance de certificats de légalité

Dans le cadre du Projet d'appui à la mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt (Accords de partenariat volontaires-Application des réglementations forestières, gouvernances et échanges commerciaux) au Congo, le gouvernement congolais, représenté par Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a signé, avec le Bureau d'études Terea, représenté par son directeur, Benoît Demarquez, un contrat de prestation de services pour la mise en place d'une cellule d'appui technique. La cérémonie de signature de ce contrat a eu lieu, mercredi 21 septembre, à l'Hôtel Marina, à Brazzaville.



Rosalie Matondo et Benoît Demarquez.

Financé à hauteur de 4 millions 275 mille livres, le Projet d'appui à la mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt au Congo a pour objet principal d'accompagner le Congo et les acteurs du secteur forestier, dans l'émission des premiers certificats de légalité Flegt. Les fonds de financement de ce projet sont rétrocédés en subvention au Congo et la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du projet est assurée par le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, pour une durée de trois ans. Ce projet met en œuvre quatre composantes. La première vise à appuyer, techniquement, l'ensemble des sociétés d'exploitation forestière, partenaires du projet, à être en mesure de répondre, durable-

ment, aux exigences des critères et indicateurs des grilles de la légalité forestière au Congo. La deuxième a pour objectif de finaliser le processus de révision de la législation forestière congolaise, afin de rendre applicable l'A.p.v-Flegt au Congo, par sa traduction en termes juridiques dans les lois, codes et décrets d'application concernés. La troisième composante est axée sur le renforcement des capacités techniques et matérielles de l'administration forestière, pour lui permettre d'assurer ses responsabilités, telles que définies dans l'accord A.p.v-Flegt, notamment les contrôles de la légalité et de la traçabilité des bois et produits dérivés de bois issus des forêts congolaises. Enfin, la quatrième composante soutient le rôle et l'implication

croissante de la société civile dans l'observation indépendante de l'exploitation forestière et de la mise en œuvre de l'A.p.v Flegt au Congo. La cellule d'appui technique du projet a pour mission principale d'appuyer les sociétés d'exploitation forestière dans leur engagement à respecter les exigences associées au processus Flegt. Donnant le sens de ce contrat, la ministre Rosalie Matondo a rappelé que le Congo s'est engagé, depuis les années 2000, à la gestion durable de ses écosystèmes forestiers. «La signature de ce contrat ne fait que confirmer l'engagement de notre pays qui veut que nos bois soient exploités d'une façon légale. Et donc, le bois qui est soumis au

marché de l'Union européenne doit être issu des concessions qui sont gérées durablement, dont le certificat de légalité est donné à ces entreprises, afin que notre bois soit vendu sur le marché européen. Pour nous, c'est une étape importante, parce qu'elle concerne aussi le renforcement des capacités de nos agents et également le renforcement des capacités des entreprises forestières, pour savoir quelle est la démarche à suivre, pour avoir ce certificat de légalité», a-t-elle dit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric
Domaé

2.900 FCFA



legrand
Prise Kaptika

400 FCFA



legrand
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



legrand
Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com